

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. VI, No 22 BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC. 5505 Blvd S.-Laurent Montréal Saint-Jérôme, 7 mars 1934

L'Electrification Rurale

En marge du bill concernant la municipalisation de l'électricité

Nous lisons dans l'Annuaire du Canada de 1932 :
Lorsque, au commencement du vingtième siècle, il devint évident que l'hydroélectricité était appelée à jouer un rôle de premier ordre au Canada, plus spécialement dans les provinces centrales d'Ontario et de Québec dénuées de charbon, l'opinion publique se manifesta vigoureusement en faveur de la conservation des ressources hydrauliques du pays dans l'intérêt public, exigeant l'abandon de l'ancienne méthode d'aliénation en faveur des industriels. Ce mouvement prit une force toute particulière en Ontario et détermina la création de la Commission Hydroélectrique d'Ontario. Depuis lors, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont créé des commissions similaires. Par contre, dans le Québec et la Colombie-Britannique, l'exploitation des ressources hydrauliques est entre les mains des particuliers.

La Providence a doté notre province d'incomparables sources d'énergie électrique. Nos gouvernants ont cédé gratuitement ou à vil prix ce patrimoine du peuple. Sans méthode, sans programme, sans autre but que de gagner de l'argent, les concessionnaires de nos chutes d'eau ont tendu leurs lignes vers les grandes villes où il y avait le plus de profits à réaliser.

L'électricité, merveilleux instrument de décentralisation qui peut distribuer la force, la lumière et la chaleur à travers tout un pays, a servi chez nous à centraliser davantage la population et les capitaux.

Le monopole électrique fut vite investi d'une puissance formidable. Il paraît commander à la politique en alimentant la caisse électorale des partis ; il est l'allié de la haute finance et de la grande industrie ; il prétend endormir l'opinion publique en contrôlant autant que possible la presse et les autres services d'information.

Mais on ne pressure pas indéfiniment tout un peuple. L'opinion publique se réveille malgré tous les anesthésiques ; elle est prête à secouer la dictature du trust.

Celui-ci commence à trembler. Il vient de consentir à la ville de Québec une réduction apparente de \$3,000,000 pour une période de douze ans et les électeurs se sont montrés médiocrement satisfaits à cette réparation tardive.

S.-Hyacinthe vient de faire passer à la Législature son bill de municipalisation. A la dernière minute, la compagnie "Souther Electric" offrait une réduction de taux de 33 1/3%... et un argument formidable contre le système d'exploitation hydroélectrique au bénéfice d'intérêts privés.

Le Conseil de ville des Trois-Rivières avise la "Shawinigan Water and Power" qu'il exige une réduction de taux de 40% pour renouveler le contrat qui prendra fin dans un an entre la ville et la compagnie.

La Compagnie Electrique du Saguenay propose à la ville de Chicoutimi une coupe considérable dans le tarif d'électrification qui lui était imposé.

La Shawinigan offre une réduction de 25% à S.-Georges de Beauce. Le Conseil du comté de Beauce a même nommé des délégués auprès du cabinet provincial et les autorités de la Compagnie pour réclamer des taux "équitable et uniformes".

Beaucoup de municipalités, n'ayant pu obtenir des taux raisonnables, ont tout simplement interrompu le service d'éclairage de leurs rues.

Dans toutes les parties de la province se manifeste la même réaction contre un régime qui permet à des compagnies de vendre leur marchandise 15 à 20 fois le prix de revient.

La Législature de Québec étudie actuellement une "loi concernant la municipalisation de l'électricité". Dans le "Devoir" du 27 février, M. Alexis Gagnon prouvait que, grâce à cette législation, "les trusts seront de mieux en mieux protégés." Le droit de municipaliser les services électriques existe déjà ; il sera tellement limité par la nouvelle loi qu'il n'existera pratiquement plus. Cette législation constitue même une nouvelle entrave à l'électrification rurale puisque les municipalités ne pourront fournir l'énergie électrique en dehors de leurs limites.

La ville de S.-Hyacinthe s'est même vu refuser l'autorisation de vendre de l'électricité pour fins d'éclairage, de chauffage ou de pouvoir moteur dans un rayon de trente milles hors de ses limites.

* * *

Pourtant, l'électrification des campagnes devra être résolue. Au témoignage même de l'hon. Adélard Godbout, elle permettrait de diminuer le coût de production agricole, d'embellir la vie rurale, de rendre moins pénible une foule de travaux sur la ferme, de créer de nombreuses industries qui décentraliseraient notre vie économique.

Il est clair que l'énergie électrique ne peut être distribuée sur nos fermes par des compagnies qui ne cherchent que le profit. L'électrification rurale n'est pas assez rémunératrice pour les entreprises privées. Dans tous les pays qui reconnaissent l'importance de l'électricité au point de vue agricole, l'Etat aide à la construction du réseau rural. Ainsi, la province d'Ontario fournit, sous forme d'octrois, 50% du coût des lignes de distribution et de l'outillage. Une loi votée en 1930 prévoit des prêts, jusqu'à concurrence de \$1,000, aux cultivateurs qui veulent électrifier leurs fermes.

Il nous faut une politique d'électrification rurale pour permettre aux cultivateurs de bénéficier, comme les citadins, des ressources hydroélectriques qui appartiennent à la collectivité. Il faudrait faire une enquête sur les besoins des cultivateurs en électricité ; le système de distribution rurale devra être complètement réorganisé pour satisfaire à ces besoins. Ainsi, d'après l'ingénieur Larivière, chargé de faire une enquête sommaire sur l'électrification rurale, les installations actuelles des compagnies seront à refaire à la campagne quand on voudra distribuer la force motrice.

Il faut sortir l'électrification rurale du cercle vicieux : L'électricité est trop chère parce qu'on n'en consomme pas assez ; on n'en consomme pas assez parce qu'elle est trop chère. Ce problème sera pratiquement résolu quand tous les cultivateurs pourront utiliser l'électricité comme force motrice.

On peut attendre de l'électricité des applications encore insoupçonnées en agriculture. Dans un pays aussi riche en ressources hydroélectriques, nous n'avons pas le droit de mettre nos agriculteurs en état d'infériorité vis-à-vis de leurs documents en les privant d'un instrument de travail aussi efficace.

Albert RIOUX.

LA QUESTION DU CHARBON DE BOIS

M. Pierre Gauthier, député de Portneuf, a soulevé un débat très intéressant sur le commerce du charbon de bois.

Après avoir fait l'historique de ce combustible qui a donné naissance à une industrie très prospère dans son comté ainsi que dans le comté de Dorchester, M. Gauthier demande qu'il soit établi un système de vente pour le charbon de bois, afin que justice soit rendue aux producteurs ainsi qu'aux consommateurs.

Il se vend actuellement dans nos villes du charbon de bois qui n'est que le résidu de la distillation du bois dont on extrait les substances pouvant former l'acide acétique ; ce charbon est léger, il n'a que peu de matières calorifiques ; du fait que les sacs qui le contiennent sont grands, la clientèle qui ignore ce détail important, lui donne bien souvent la préférence.

Le charbon de bois fabriqué en vase clos par les cultivateurs et les colons est beaucoup plus riche en matières carburantes, il est le produit unique de la carbonisation du bois ; il se trouve donc être de beaucoup plus pesant.

Dans ces conditions, il serait intéressant que le charbon de bois soit vendu au poids et non au volume, les villes devraient passer un règlement à cet effet.

Nous applaudissons des deux mains à la demande de M. Pierre Gauthier, la question du charbon de bois a été l'objet d'une étude de notre part ; nous avons offert ce produit à plusieurs maisons importantes de Montréal et partout nous nous sommes heurtés à un refus poli. Le commerce de gros sait très bien que le produit industriel qu'il livre à la consommation est loin d'avoir la valeur du charbon de bois fabriqué par le cultivateur, qu'importe, l'essentiel, c'est de vendre.

Et puis, il y a autre chose à considérer encore, c'est la grosse industrie qui vend ce produit au commerce ! n'est-il pas plus intéressant de la protéger que d'aider la classe agricole ; si celle-ci voulait s'unir davantage et ne pas se laisser entraîner comme il arrive quelquefois, il serait probablement plus facile de la protéger sans s'exposer à trouver sur son chemin des obstacles mis à dessein.

En attendant, nous souhaitons qu'un règlement soit passé dans toutes les villes et cités, afin que le commerce du charbon de bois complet soit protégé comme il mérite de l'être, les consommateurs sont aussi intéressés que les producteurs.

R.M.P.

A Rimouski
Le 21 mars prochain
Assemblée de l'Union Diocésaine
de l'U.C.C.

A L'ECOLE D'AGRICULTURE

Ouverture : après le train de 3 hrs p.m.
Les Directeurs Diocésains et les délégués des Cercles voudront bien s'y rendre. Messieurs les Aumôniers sont spécialement invités à cette réunion.

LA POLITIQUE FAMILIALE EN ALLEMAGNE

Ce tableau emprunté à "la Voix des Familles", est le résumé d'un article de M. Boverat dans "le Bulletin de l'Alliance nationale":

LE FAIT. — Une crise de natalité immense en Allemagne, résultant d'une part de la guerre, de ses conséquences économiques et sociales, du chômage, et, d'autre part, d'une indisciplinisme morale que les pouvoirs publics, au temps de la social-démocratie, avaient laissé s'aggraver à un point inouï.

LA REACTION. — Hitler procéda d'abord à un nettoyage général, s'attaquant au nudisme, aux mariages à l'essai, à toutes les formes de l'immoralité, et proclamant que la famille restait le fondement indispensable de la nation.

LA PROPAGANDE. — Dans tous les cerveaux par une campagne énergique, on inculqua cette idée que le devoir de tout Allemand est d'assurer la perpétuité et la santé morale du pays.

Le Dr Goebbels, ministre de la Propagande, fut chargé de cette campagne. Tous les journaux, toutes les revues publièrent des articles inspirés par lui. Des tracts et des notices furent tirés par dizaine de millions. La radio diffusa des conférences, tous les membres de l'enseignement en firent.

Aucun Allemand n'est maintenant dans l'ignorance de la question.

LES MESURES PRATIQUES

10 — Loi du 5 juillet 1933, dite loi d'encouragement au mariage. — Elle accorde aux nouveaux mariés des prêts sans intérêts de 300 à 1000 marks (1800 à 6000 francs). On estime avec des fonds votés, attribuer 300,000 prêts par an.

Les fonds sont fournis par une taxe sur les célibataires, hommes et femmes, ayant un revenu annuel minimum de 4500 marks par an.

A chaque survenance d'enfant dans un ménage, la somme à rembourser d'un quart. Il n'est donc plus rien dû par les familles de quatre enfants.

20 — La femme au foyer. — Ordre a été de congédier toutes les femmes mariées dont le mari gagne un salaire normal et qui peuvent être remplacées dans leur emploi par un chômeur masculin.

30 — Réduction d'impôts. — Sur la taxe frappant les revenus, 15% de réduction pour chacun des quatre premiers enfants, 30% pour le cinquième. Exonération totale pour les familles de six enfants.

40 — Droits successoraux. — Suppression totale pour les successions entre époux et pour celles de parents à enfants et petits-enfants.

50 — Fermes héréditaires. — Constitution de biens de famille pour les aînés, avec avantages compensatoires pour les puînés. Ces mesures produisent déjà de bons effets, notamment dans les grandes villes. Elles rendront à l'Allemagne l'équilibre moral qui lui manquait.

La Voix des Familles ajoute que, "d'après une statistique qui vient de paraître, le nombre des mariages célébrés dans les grandes villes allemandes pendant le mois d'août a été supérieur de 30% au chiffre correspondant de l'an dernier. Cette moyenne a même été dépassée considérablement dans certaines villes:

Le 25e anniversaire des retraites fermées au Canada

CONGRES A MONTREAL
EN MAI

Un congrès de trois jours aura lieu à Montréal, les 18, 19 et 20 mai prochain, pour commémorer le premier quart de siècle des retraites fermées au Canada. La première journée, le vendredi 18, sera la journée des prêtres; la deuxième, le samedi 19, la journée des directeurs de maisons de retraite; la troisième, le dimanche 20, fête de la Pentecôte, la journée des retraitants. Il y aura, ce jour-là trois sections différentes qui tiendront leur réunion en même temps: la section des hommes, la section des dames et jeunes filles, la section des jeunes gens. Les membres des trois sections se réuniront ensemble le matin, pour messe solennelle et, le soir, pour la grande assemblée de clôture.

L'Oiseau Bleu

Lisez-le et faites-le lire

L'artiste Louis-Joseph Dubois a voulu, dans le dessin qui orne la couverture du dernier numéro de l'Oiseau bleu, saisir sur le vif l'un des groupes gracieux qui participent à la fête du Mardi gras. Procurez-vous cette livraison et vous verrez.

Lisez Grand'maman de Mlle Marie-Rose Turcot; vous goûterez ce récit tout plein de charmants souvenirs et le gentil babillage de Ciquette et de Mono, deux enfants espiègles à n'en pas douter.

Lisez la Lettre ouverte à Mlle Marcelle Gauvreau, directrice de la rubrique des jeunes Naturalistes. Quel délicieux régal de pommes canadiennes et quelle captivante leçon de greffage! Voilà une manière pratique de se récréer et de s'instruire.

Lisez aussi l'article de Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'Ecole technique de Montréal, intitulé: La nature au service de l'art.

Michelle Le Normand continue à nous décrire le personnel du "33" qu'elle a connu pendant son séjour à Paris; cette fois-ci, elle brosse le portrait du professeur de philo et de l'appareilleur et l'artiste James Mc Isaac les a caricaturés.

Une vierge iroquoise, Tékakwitha à la Prairie de Mme Juliette Lavergne, le Petit dictionnaire du philatéliste, texte illustré de timbres-poste émis par l'Allemagne et les Etats-Unis, le Questionnaire de la Jeunesse; sellerie et charbonnerie de M. l'abbé Etienne Blanchard, la Conversation de cousine Fauvette, article suivi de sa Correspondance, L'alerte bonne femme publiée dans la série de Nos Chansons populaires recueillies par M. E.-Z. Massicotte, les Avant-gardes de l'A.C.J.C., une page d'histoire relatant une épisode de M. Jérôme de la Dauversière, le concours mensuel, complètent la dernière livraison de l'Oiseau bleu, revue illustrée pour la jeunesse, publiée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

l'augmentation a été de 83% à Ludwigshafen, de 62% à Dortmund, de 52% à Dresde.

Cet accroissement de la nuptialité, qui ne saurait manquer de déterminer un accroissement du nombre des naissances, est dû principalement aux prêts de mariage.



Programme des Causeries agricoles de l'U.C.C.

Sous les auspices du Poste C. K. A. C.

chaque jour, à 1 heure p.m.

- 12 mars: M. Albert Rioux, président général de l'U.C.C.
- 13 mars: M. Gabriel Billault, inspecteur horticole: "La situation de nos marchés".
- 14 mars: M. R.-M. Pucet, secrétaire général de l'U.C.C.: 18ième leçon du Cours-à-domicile sur les Caisses populaires".
- 15 mars: M. J.-F. Dionne, comptable auditeur: "L'Evaluation municipale".
- 16 mars: M. R.-M. Pucet: Conseils pratiques.
- 17 mars: M. J.-E. Laforce: "L'Oeuvre de la Colonisation".

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE DE MONTREAL

SAMEDI, 10 mars: Causerie par M. J.-E. Grégoire, c.r., Maire de Québec: "Programme de restauration sociale".

HEURE CATHOLIQUE

DIMANCHE, 11 mars, à 6 heures. — R. Père Quesnel, C.S.V.: La multiplication des pains.

CAUSERIE MISSIONNAIRE

DIMANCHE, 11 mars, à 6 heures 45. — R.P. Fournier, c.s.s.r., ancien missionnaire en Indo-Chine: "Les Missions de sa Communauté".

Dans l'Actualité Economique

Les causes de la guerre mondiale — XXX
Le national-socialisme et l'organisation corporative — Charles Hérisson, docteur en sciences économiques.
Les placements des sociétés d'assurance-vie — Thiribe Belzile, licencié en sciences commerciales.
A propos des Essais de M. Charles Rist — Henry Laufenburger, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg.
Faits et nouvelles: La situation économique au Canada — Le nouveau dollar américain.
A travers les revues: Le blé et les accords d'Ottawa — La situation économique.
Les livres

La propriété industrielle et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention, marques de commerce, dessins de fabrique et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens-français durant le mois de février 1934. (Service du "Bureau Technique" Albert Fournier) Procureurs de brevets d'invention de Montréal.)

- BREVETS D'INVENTION
- 339,132 Laurent Baillargeon de Montréal. "Chandelier".
- 339,134 A. C. Bourque de Vancouver, B.C. "Carton pour oeufs".
- 339,175 Arthur Simard de Montréal. "Bilboquet".
- 339,305 P. Lebrun et R. Préfontaine, de Montréal. "Appareil à rayons ultraviolets".
- 339,310 J. Cattarinich de Montréal. "Machine à départ de courses".
- 339,438 C. E. Boucher du Cap-à-la-Baleine, P. Q. "Manche d'outil".
- 339,442 Mme R. Chevigny de l'Assomption, P.Q. "Avertisseur contre les voleurs".

339,586 J.-A. Gauthier de Montréal. "Pipe".

MARQUES DE COMMERCE
Antonio Bédard d'Outremont, P.Q. Mots: "Smart-Maid" et "Promenade" pour la vente de chaussures.
J.-E.-N. S. Laurent de Montréal. "Dessin d'une feuille de tabac entrecroisée avec une pipe" pour la vente de tabac, etc.
O. Gosselin de Marbléton, P. Q. Mot: "Ver-O" pour la vente d'un remède.
J.-A. Paulhus de Montréal. Mot: "Sol Syp" pour la vente de melleasse.

DESSINS DE FABRIQUE
L.-J. Dubé de Notre-Dame du Lac, P.Q. "Soulier pour pneus d'automobile".
L. Beaulieu de S.-Boniface, Man. "Trois formes différentes de gâteaux".
Albert Kingsley de Montréal. "Antenne pour la radio".

DROITS D'AUTEURS
"Indicateur pour marchés" par A. Pouliot de Montréal.
"Lève-toi Canadien" par J.T.R. Mathieu de Montréal.
"L'art de réussir les gâteaux".
"L'art de recevoir". "L'art d'acheter les aliments et de composer des menus hygiéniques" et "Cours de 36 leçons de sciences domestiques" par Marthe Miral de Montréal.
"L'annuaire du hockey" par P. H. Garneau de Québec, P.Q.
"Nouvelles fantastiques et nouvelles slaves" par J.-C. Parisseault de Westmount, P.Q.
"Bottin officiel du hockey" par E. Comte de Montréal.
"L'empreinte accusatrice" par M. Déchène et H. Bernier de Québec, P.Q.

De l'Ouest à l'Est

Pendant les 49 premières semaines de 1933, les expéditions de bestiaux de l'ouest à l'est du Canada se décomposaient ainsi (les chiffres de l'année dernière sont entre parenthèses): Bovins, 86,163 (78,025); veaux 4,102 (3,773); porcs 266,188 (312,002); et moutons 52,365 (36,644).

Petit calendrier

Jeudi 8 mars: S. Jean de Dieu;
Vendredi 9 mars: S. Françoise Romaine;
Samedi 10 mars: Les 40 martyrs de Sébaste;

DIMANCHE, 11 mars
70e jour de l'année
4e Dimanche du Carême
Saint Euloge.

Lundi 12 mars: S. Grégoire le G.

Mardi 13 mars: S. Euphrasie;

Mercredi, 14 mars: Sainte Clémentine;

DIMANCHE:
Lever du soleil: 6 H. 16
Coucher du soleil: 5 H. 53
Dernier Q. le 8 à 1 H. 05 p.m.

"Trois femmes"

Le roman d'aujourd'hui
par
ALPHONSE LOISELLE

Les éditions FERNAND PILON vous présentent le dernier roman de M. Alphonse Loisel, journaliste: "TROIS FEMMES". C'est un roman de la vie moderne, écrit dans un style sobre et dans une langue châtiée. "Trois Femmes" passent dans la vie d'un médecin, dans l'existence fébrile du gardien de la santé. Toutes trois luttent pour gagner l'affection et la considération de l'homme, mais avec des moyens différents. Qui l'emportera? Serez-vous Juliette Leblanc, l'épouse fortunée, hautaine et jalouse; Lily O'Connor, la petite Irlandaise d'une beauté et d'un charme irrésistibles, ou Micheline Vaubert la petite institutrice du Lac des Ombres qui se fait garde-malade afin de mieux prouver au docteur Pierre D'Aragnon son grand amour? Les principales scènes se passent à Montréal et dans la région pittoresque et enchantée du Lac des Ombres, dans les Laurentides. L'auteur a fait un tableau remarquable de l'existence des institutrices à la campagne, des gardes-malades et des médecins dans les grandes villes. Il présente ses héros, des hommes et des femmes de chair et d'os, esclaves comme nous tous de leurs passions, victimes souvent de leurs rêves et de leurs ambitions. C'est un roman canadien qu'il faut lire de la première à la dernière page.

Notes

Sachant l'importance des grandes expositions agricoles pour l'amélioration des bestiaux, le Ministère fédéral de l'Agriculture leur accorde depuis longtemps des subventions annuelles.

Les araignées canadiennes ne mordent pas en général même quand on les touche et dans tous les cas leur morsure ne peut être comparée même à celle d'un moustique.

Pendant les dix premiers mois de cette année les exportations de bœuf sur la Grande-Bretagne ont augmenté de 29,815,400 livres par comparaison aux dix mois correspondants de 1932.

La production de farine au Canada en octobre, qui se montait à 1,650,557 barils, accusait une forte augmentation sur la quantité produite en septembre, mais elle était inférieure à la quantité notée en octobre de l'année dernière.

Le Canada vient troisième après les Etats-Unis et la Russie parmi les pays producteurs de blé du monde, mais il vient premier parmi les pays exportateurs de blé.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, Avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



1 an 1.00
3 ans 2.50
A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité :

5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone
CRécent 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou représenté... — R. P. Gratry.

Ce que la coopération peut faire

AVICULTEURS ATTENTION

Activités du Syndicat Avicole du Lac Etchemin, S.-Germaine, Dorchester. Était-il possible de prévoir tous les services que cette organisation pouvait rendre aux aviculteurs, lorsqu'elle fut organisée durant l'hiver 1928. Durant ces cinq années, elle n'a cessé de progresser. Les aviculteurs membres de cette organisation se sont continuellement appliqués à ne garder que des poules de toute première qualité. Chaque année un certain nombre de coqs R.O.P. ou enregistrés étaient placés à la tête des troupeaux d'élevage.

Cette année tous les aviculteurs devant fournir des oeufs au poste d'incubation n'ont dans leurs troupeaux d'élevage que de ces fameux R.O.P. de qualité qui donnent des poulets forts et vigoureux, dont les poulettes donnent une ponte abondante de gros oeufs.

Les aviculteurs membres de cette organisation chaque année depuis 1928 ont fait faire une sélection rigoureuse de leurs volailles aussi l'épreuve de sang contre le bacille de la diarrhée blanche pour éliminer tous les sujets atteints de cette terrible maladie. Au début, les réacteurs étaient de 10%, lorsqu'aujourd'hui, il y a moins de 2%, qui sont enlevés sans tarder aussitôt connus. Renseignez-vous d'abord sur la santé du troupeau, chose absolument essentielle pour la réussite dans l'élevage. Notre Syndicat ne trompera jamais l'acheteur sur la santé des troupeaux, pour la raison qu'il suit et applique tous les règlements concernant l'épreuve, désinfection, etc., choses qui sont souvent négligées ou faites à moitié par d'autres annonceurs. Avec une désinfection rigoureuse de l'incubateur et du matériel d'incubation après chaque éclosion, il a été possible de réduire les pertes durant l'élevage au minimum et ceci a beaucoup facilité la vente du poussin d'un jour par le peu de perte qu'avait à subir l'acheteur durant l'élevage. Comme preuve de satisfaction, c'est qu'un bon nombre renouvelle leurs commandes chaque année. A date, des commandes sont entrées pour au-delà de 10,000 poussins, c'est une marque d'appréciation de la qualité des sujets livrés par cette organisation, qui sont toujours choisis avec beaucoup d'attention.

En résumé, voici ce que nos membres ont retiré de l'aviculture par l'intermédiaire de leur organisation depuis cinq ans.

REVENUS BRUT :

Chair vendue	\$114,112.00
Oeufs vendus	114,386.00
Poussins d'un jour vendus	10,167.00

Grand total \$238,665.00

Les membres durant les cinq dernières années ont élevé annuellement une moyenne de 11,000 poulets et gardé 4,600 poules. Cette Société a un actif de 2,310.00, aucune dette. Il faudrait aussi tenir compte de la vente des poulettes pour la reproduction et des oeufs pour l'incubation, mais passons.

Est-il possible d'obtenir d'aussi beaux résultats sans l'union qui fait la force et le succès des individus. Aviculteurs, n'oubliez pas ceci et donnez à votre organisation tout l'appui qu'elle mérite.

Il serait difficile de terminer cet article sans mentionner celui qui a fondé et a fait le succès de cette organisation. Il s'est dépensé sans considérer son temps, dans l'intérêt des aviculteurs. Toujours sur le qui-vive prêt à surmonter toutes difficultés; toujours à la disposition des aviculteurs, qui aujourd'hui regrettent que Monsieur Emile K. Laflamme par une promotion ne soit plus à leur disposition.

Nous nous réjouissons de la promotion de Monsieur Laflamme comme Inspecteur Avicole pour le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Division de l'Aviculture, promotion bien méritée qui va lui permettre de faire profiter d'avantage les aviculteurs des connaissances approfondies qu'il possède dans le commerce des produits avicoles. Nous invitons Monsieur Laflamme de nous revenir souvent pour nous faire bénéficier encore longtemps de ses connaissances et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle position.

Nous sommes assurés que notre organisation continuera à progresser sous la surveillance de Monsieur Eugène Vermette, agronome, qui sait se dépenser, sans compter, d'un savoir profond et d'une grande prudence, sait réussir tout ce qu'il entreprend, et se faire beaucoup apprécier des gens. Pour alléger les charges de Monsieur Vermette qui sont déjà très lourdes, communiquez avec le Gérant Paul Nadeau ou le secrétaire G. Ginguas, lorsque ça regarde cette Société, tel que achat de poussins, etc.

DEVISE pour 1934.

Ne remettez pas au lendemain, Ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Un aviculteur satisfait.

Le marché du foin et de la paille

Les rapports des inspecteurs de district de la Division fédérale des semences indiquent que les marchés du foin et de la paille sont plus ou moins actifs suivant les provinces. D'après la même source de renseignements on peut conclure que les prix sont très fermes et ont même une certaine tendance vers la hausse.

LES PROVINCES MARITIMES

La dureté de l'hiver dans les provinces maritimes a temporairement désorganisé la régularité des arrivages aux centres de consommation ou d'expédition. Ceci a eu pour effet de décongestionner les réserves des centres les plus rapprochés des villes et de créer un léger raffermissement des prix dans les régions plus éloignées. On note qu'un commencement de disette dans le nord du Nouveau-Brunswick et dans l'est de la Nouvelle-Ecosse a eu pour effet de stimuler la demande pour les foin de mil légèrement mélangés de graminées de catégorie No 3.

Les prix en vigueur à la ferme, pour les foin de mil No 1 et No 2, foin de mil légèrement mélangés de graminées No 1 et No 2, foin de mil fortement mélangés de graminées No 1 et No 2, suivant les localités, sont : Comté de Carleton, N.-B., \$7 à \$8.50 la tonne; Sackville, N.-B., \$9 à \$10 la tonne; Truro, N.-E., \$10 à \$10.50 la tonne. Les mêmes sortes de foin de catégorie No 3, dans le comté de Carleton, varient entre \$5.50 et \$6.50 la tonne. On offre pour la paille, Carleton, \$5 la tonne; Sackville, \$5 la tonne.

QUEBEC

Les affaires se sont améliorées sur les marchés du foin du Québec au cours du mois de février, grâce au froid excessif qui a stimulé la consommation domestique. Les marchés de Québec et de Montréal ont été particulièrement actifs. La demande provenant des chantiers a eu une certaine répercussion sur la fermeté des prix dans les centres de production. Il semble y avoir une rareté de fourrages au Lac St-Jean, tout spécialement dans la région de Chicoutimi, car plusieurs demandes de renseignements sur la possibilité d'achats dans d'autres régions de la province nous sont parvenues de ce district. Les cantons de l'Est sont dans une situation passablement analogue. Malheureusement, les taux de fret ajoutés aux prix actuellement en vigueur dans les centres de production de la région de Montréal, en font une marchandise fort dispendieuse pour les centres éloignés et disetteux. On peut conclure que si le printemps est long et tardif, les cultivateurs de plusieurs régions devront forcément avoir recours aux centres plus favorisés ou se résoudre à utiliser des fourrages grossiers pour subvenir à l'alimentation de leurs bestiaux. Bien qu'il y ait quelques demandes en vue d'exportation sur les marchés d'Angleterre, à l'ouverture de la navigation, il paraît douteux que les importateurs anglais puissent acheter avec avantage aux prix courants.

Les prix actuellement offerts aux producteurs, suivant les localités, sont : Région de Laprairie, mil No 1, \$11; mil No 2, \$10 à \$10.50; mil No 3, \$9 à \$10 la tonne; Bagot, mil No 2, \$10 à \$10.50; mil No 3, \$9; foin mêlé No 3, \$8.50 à \$9 la tonne; Missisquoi, trèfle No 2, \$9 la tonne; Berthier, paille d'avoine No 2, \$5 la tonne.

Conseil d'Agriculture

PROGRAMME DE 1934

Une grande activité règne en ce moment dans les bureaux du Conseil d'Agriculture de la province de Québec, où les sociétés d'Agriculture font parvenir le rapport de leurs opérations en 1933 et leur programme d'activités pour 1934.

Sur les 90 sociétés d'Agriculture actuellement existantes dans la province, 66 avaient transmis les documents exigés par la loi, à date du 1er mars.

"Les officiers de ces sociétés", a déclaré M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, "manifestent plus d'empressement que dans le passé à nous soumettre dans les délais voulus leur rapport annuel et le programme qu'elles mettront à exécution au cours des douze mois à venir. Nous tenons à les en féliciter. Les rapports de 1933 que nous avons reçus à date démontrent que ces organisations, désireuses de suivre les conseils qui leur furent donnés à plusieurs reprises par l'honorable Adélaïde Godbout, se sont appliquées à pratiquer une sage économie et à réduire leurs dettes. Plusieurs, malgré la dépression, ont sensiblement amélioré leur situation financière. Nous constatons aussi avec plaisir que les avis et suggestions qui leur sont fournis par le département concernant la bonne gestion de leurs affaires sont de plus en plus mis en pratique. Il y a une tendance manifeste chez les sociétés d'Agriculture à mettre de côté les expositions annuelles — souvent déficitaires — pour faire une plus large place aux concours de productions agricoles et concours d'exploitation rationnelle des fermes. L'industrie animale est aussi l'objet d'un bel encouragement au moyen de concours variés comportant les prix propres à stimuler l'ambition du cultivateur et des jeunes éleveurs.

"Plusieurs sociétés qui tiendront des expositions cette année ont adopté, dans le but de développer sérieusement l'industrie des arts domestiques, le programme d'organisation que leur soumettait l'an dernier M. H.-C. Bois, directeur de l'Economie Rurale, en vue d'améliorer la qualité et la variété des exhibits d'objets de fabrication domestique.

"Un bon point à noter en ce qui concerne l'effort tenté pour mieux coordonner les politiques agricoles dans un comté est la fusion de quelques sociétés d'Agriculture avec les cercles agricoles d'une même division. Actuellement, nous comptons 14 comtés où ces sociétés et ces cercles ont opéré la fusion, pour le plus grand avantage de la communauté, et le mouvement tend à s'accroître. Il résulte de cette pratique une plus grande efficacité dans l'application des programmes adoptés."

Les rapports des sociétés d'Agriculture sont présentement vérifiés par le Conseil d'Agriculture. Ils seront soumis prochainement, en même temps que les programmes d'opérations de 1934, aux membres du Conseil d'Agriculture qui seront convoqués en séance générale à Québec vers le 15 mars.

Les prix de gros, par quantité de wagon, sont les suivants : Montréal, mil No 1, \$14.50; mil No 2, \$13.50 à \$14; mil No 3, \$12.50 à \$13.50; trèfle No 2, \$12.50; foin mêlé No 3, \$12. à \$12.50 la tonne; paille d'avoine,

Protestation du Cercle Bergeron

A une assemblée régulière du Cercle d'Etudes Bergeron, il est unanimement résolu de prendre en considération la Causerie de Monsieur A.-H. Tremblay I.E., qui a pour titre "LA COOPERATION NECESSAIRE AU SUCCES DE L'ECOLE PRIMAIRE", parue le 31 janvier 1934, dans le journal "LA TERRE DE CHEZ NOUS".

Notre but n'est pas d'engager une polémique mais bien de dire à notre Collègue que nous avons trouvé exagérés certains faits allégués dans sa Causerie et constaté que de tels écrits ne sont pas de nature à aider au Corps des Inspecteurs.

Après avoir lu cette partie d'un paragraphe : "Si notre classe agricole n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait à de bien d'autres titres que le Tourisme, les bonnes routes ou les ponts de fer..."

Nous déclarons que nous ne partageons nullement les vues de Monsieur Tremblay parce que nous reconnaissons que le Gouvernement a largement fait sa part dans le passé pour la Petite Ecole et qu'il ne se montre pas moins généreux aujourd'hui. D'ailleurs quelles ont été les instructions données par Monsieur le Surintendant, depuis 4 ans, pour faire aimer l'agriculture dans les écoles et puis ne voyons-nous pas la jeunesse s'intéresser plus que jamais aux choses de la terre ?

Après avoir pris connaissance de ce paragraphe : "L'Etat doit vous aider sous formes d'octrois substantiels, au lieu de les diminuer, quand vous êtes moins capables de payer. C'est, cependant, à vous de demander, de protester auprès de vos gouvernants..."

Nous déclarons que Monsieur Tremblay ne semble pas connaître les difficultés de l'heure présente du Gouvernement au moment où celui-ci a tant à faire pour aider aux chômeurs, puis voir à administrer un budget quand ses revenus sont diminués de tous côtés. Nous prétendons que les temps ne sont certainement pas favorables pour faire de telles critiques.

Enfin après avoir lu ce dernier paragraphe : "Malgré la crise et le besoin d'économiser dans tous les domaines, demandez à l'Etat les sommes nécessaires pour vous aider à doter vos écoles d'un personnel enseignant digne du beau titre d'éducateur... Vous ne pouvez seuls atteindre ce but à cause de toutes vos autres obligations, mais c'est précisément le devoir des gouvernants de vous venir en aide par des subventions considérables..."

Ici, encore, nous protestons car ce n'est pas là le devoir de l'Inspecteur de dire à ses gens de courir à l'Etat mais bien de les en empêcher.

Nous croyons que le plus grand service à rendre à la classe agricole est de l'encourager et de l'inciter à maintenir par eux-mêmes leur école primaire.

Fait à Québec, ce cinquième jour de février 1934.

A.-A. HEBERT, sec.-trés.

\$7 à \$8 la tonne; Québec, mil No 1 \$15 à \$16; foin mêlé No 2, \$13 la tonne; paille d'avoine, \$8 la tonne; Chicoutimi, mil No 1, \$20; foin mêlé No 2, \$18 la tonne.
L.-P. CLICHE, Chef adjoint,
Service des Marchés

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

Chicoutimi-Nord :

- (A) Abbé J.-Alb. TREMBLAY, Chicoutimi
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. J.-A. Gobeil, Chicoutimi

Chicoutimi-Sud :

- (A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements
(D) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. PLOURDE, S.-Elzéar, Bon.

Diocèse de Haileybury :

Abitibi :

- (A) Abbé Chs MINETTE, Amos
(D) M. L.-N. BOISCLAIR, Macamic
(S) M. J.-B.-L. ALARIE, Amos

Témiscamingue :

- (A) Abbé L.-Z. MOREAU, S.-Bruno de G.
(D) M. Jos COTNOIR, S.-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

- (A) Chan. M. CLERMONT, S.-Barthélemi
(D) M. Jos. MARION, S.-Jacques l'Achigan
(S) Abbé D. HENAU, vic., S.-Barthélemi

Diocèse de Mont-Laurier :

- (A) Abbé J.-L.-A. GENIER, Ferme-Neuve
(D) M. F. DESJARDINS, l'Annonciation

Diocèse de Montréal Nord :

- (D) M. Arthur S.-JACQUES, S.-André Arg.
Diocèse de Montréal Sud :

- (A) Abbé W.-J. FERNET, S.-Blaise, S.-Jean
(D) M. Hercule RIENDEAU, S.-Rémi, (Nap.)
(S) M. Denis TETRAULT, S.-Jacques le M.

Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphéri TAILLON, Evêché



Président-général : ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ABEL MARION,

Sainte-Hedwidge

2e Vice-Président :

ALFRED HARDY,

Saint-Basile

Secrétaire général et Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET,

Montréal

Vérificateur :

J.-F. DIONNE L.D.C.,

Montréal

Propagandiste :

ALDERIC LALONDE,

Rigaud

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P.

Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Cruce et Aratro

REUNIONS DE CERCLES

- 8 mars : BARRAUTE (Abitibi)
8 " : NOTRE-DAME DE HAM (Wolfe)
11 " : CONTRECOEUR (Verchères)
11 " : LA REINE (Abitibi)
11 " : SAINT-LUC (Matane)
12 " : SAINT-CHARLES (Saint-Hyacinthe)
12 " : SAINT-JULES (Beauce)
12 " : SAINT-EUSEBE (Témiscouata)
12 " : ANGERS
12 " : SAINT-JUSTIN (Maskinongé)
12 " : SAINT-MATHIAS (Rouville)
12 " : SAINT-BARTHELEMI (Berthier)
12 " : LA PATRIE (Compton)
13 " : SAINTE-CECILE (Frontenac)
13 " : SAINT-ADRIEN DE HAM (Wolfe)
13 " : SAINT-SEVERIN (Beauce)
13 " : LES ECUREUILS (Portneuf)
14 " : MONT-LAURIER (Labelle)
14 " : LORETTEVILLE, Québec.

ECHOS DE CERCLES

Nécrologies

Le Cercle de l'U.C.C. de Montmagny exprime ses condoléances aux enfants de M. Didyme Coulombe pour le deuil qu'ils subissent par le décès de leur père. M. Coulombe est décédé le 28 février, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Georges adresse ses plus sincères sympathies à la famille de M. Charles Bourque pour la perte douloureuse qu'elle vient de faire par la mort de M. Bourque qui a été inhumé le 17 février dernier.

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Ubalde offre ses plus sincères sympathies à la famille de M. Louis S.-Amant pour la perte cruelle qu'elle vient de subir en la personne de M. Louis Pleau, frère de Mme S.-Amant. Il était âgé de 36 ans et 5 mois.

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Basile le Grand adresse ses bien sincères condoléances à M. Albert Préfontaine, secrétaire du Cercle et à sa famille pour la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de Mlle Aline Préfontaine, institutrice, décédée le 5 février, à l'âge de 26 ans et 9 mois.

S.-Nazaire de Bagot

Il y eut le 28 février une assemblée conjointe des directeurs du Cercle agricole de la Société Coopérative, du Cercle U.C.C. de la paroisse.

Le but de la réunion était de décider s'il était possible de réunir chaque mois les membres de ces différentes sociétés afin qu'elles étudient en commun les questions intéressant chacune d'elles et qu'elles trouvent les moyens de se prêter un mutuel appui dans les entreprises relevant de leur domaine.

On tomba d'accord que ces réunions dans la partie consacrée à l'étude devront être sous l'autorité des directeurs et des membres du Cercle de l'U.C.C. de la paroisse. Il fut décidé aussi qu'après avoir épuisé le programme d'études à l'ordre du jour, la réunion pourra devenir une assemblée de la Coopérative ou du Cercle pour passer à l'action sous l'autorité des directeurs et des membres de l'une ou l'autre de ces sociétés.

Ulric GENDRON, Sec.

Saint-Valère

(Arthabaska)

A l'assemblée régulière étaient présents M. le Président, les Directeurs et 50 personnes et membres.

M. l'abbé Beauchemin nous a parlé de Caisses populaires et de l'organisation de la coopération pour tous les besoins des cultivateurs.

Joseph POIRIER.

Sainte-Françoise

(Rivière du Loup)

Une belle réunion du Cercle de l'U.C.C. a été tenue le 25 février.

La salle était littéralement comble de cultivateurs jeunes et âgés et des dames fermières qui se sont sans doute toutes intéressées au programme d'études.

D'abord entre les conférences, de belles chansons canadiennes. Ce fut ensuite une séance de travail. Le premier orateur, Monsieur l'Aumônier, nous donna des communications très importantes relatives à des statistiques agricoles.

Mlle Marie Denis nous chante "Salut à mon pays", accompagnée de Mlle Marie-Louise Denis, sa cousine.

M. Ludger Paradis nous parle de l'Elevage productif du mouton. Il s'est bien acquitté de sa tâche.

La seconde conférence est un dialogue entre M. Gérard Sirois et M. Hervé Rioux (Isidore et Louis) : "Les racines et les tiges".

Le R.P. Dominique, Capucin, fondateur de la florissante et prometteuse mission de l'Alverne dans le diocèse de Gaspé, nous a fait l'honneur d'assister à notre réunion. Il nous a fait l'aumône de quelques conseils très pratiques et nous a prodigué des paroles encourageantes. Il a même trouvé que nous méritions des félicitations.

Les derniers à prendre la parole furent MM. Réal D'Amour et Albert Dumont dans une déclamation : "Le Boulanger".

M. Chs Dionne, fabricant de beurre de la paroisse et Mlles Alma et Thérèse Ouellet seront les conférenciers à la prochaine réunion fixée au dernier dimanche de mars.

Eugène PARADIS, Sec.

Saint-Charles

(Saint-Hyacinthe)

Le Cercle a tenu son assemblée le 19 février sous la présidence de M. Charles Lusignan.

M. Hamelin, agronome, a parlé de l'organisation d'un Syndicat d'Éleveurs de chevaux belges.

M. Tessier, agronome, a parlé du contrôle laitier et M. Perrault a donné un travail sur les volailles.

A l'assemblée de Jeunes Éleveurs, M. Fleury a distribué les prix aux gagnants.

Laurent MEUNIER, sec.

Lac Mégantic

(Frontenac)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée mensuelle le 18 février immédiatement après la grand-messe, l'assemblée était présidée par M. Félix Roy, plus de 100 personnes étaient présentes.

Le Secrétaire donna lecture des minutes de la dernière assemblée, le vice-président, M. Gaudias Blais en proposa l'adoption et il fut secondé par M. Cyrille Blais, directeur.

M. Alfred Fluet donna une conférence sur les volailles, il recommanda une attention spéciale sur l'achat des poussins. M. Joseph Fontaine donna un travail sur les porcs, sur l'élevage et la préparation pour la boucherie. Il y eut discussion sur les deux sujets et l'assemblée est levée au 18 mars.

Henri-Louis ROY, sec.

Saint-Boniface

(Saint-Maurice)

Une assemblée convoquée par M. O. Gélinas, directeur diocésain, a été tenue chez M. Ernest Boucher, vice-président du Cercle.

Il est proposé par M. O. Gélinas, secondé par M. Ernest Boucher, qu'un vote de remerciements soit envoyé à l'hon. Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture, qui a défendu avec énergie les cultivateurs sur l'éclairage obligatoire des voitures hippomobiles et aux députés J.-A. Frigon, comté S.-Maurice, Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, comté de S.-Maurice, qui ont démontré en chambre que les cultivateurs veulent se protéger volontairement sans qu'on leur en fasse une obligation légale.

Sainte-Jeanne d'Arc

(Lac Saint-Jean)

A une séance du Cercle de l'U.C.C. tenue le 18 février sous la présidence de M. Etienne Ouellet, président et de plusieurs directeurs formant quorum.

Il fut proposé par le bureau de direction et résolu à l'unanimité de tous les cultivateurs présents qu'une résolution soit passée par le Cercle afin de seconder la demande du Conseil Municipal d'obtenir du Gouvernement du grain et des graines de semence pour le printemps 1934.

Diocèse d'Ottawa et de Pembroke

Section de Québec :

- (D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)
Section de l'Union des Agriculteurs F.-O. :
(A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau
(D) M. R. Beaudet, R.R. No 2, Cyrville, O.

Diocèse de Québec :

Québec-Nord :

- (A) Abbé J.-P. CHALIFOU, Curé Saint-Joachim
(D) M. Eugene S.-GERMAIN, S.-Casimir
(S) M. Edouard VERREAULT, S.-Léonard

Québec-Sud :

- (A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis
(D) Hon. E. OUELLET, c.l. S.-Germaine, D.
(S) M. A. CHAMPAGNE, S.-Honoré, Beauce

Québec-Est :

- (A) Abbé Ant. LABIBERTE, Québec
(D) M. J.-M. NICOLE, Montmagny
(S) Eug.-G. FOURNIER, Montmagny

Diocèse de Rimouski :

- (A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

Diocèse de Sherbrooke :

- (A) Abbé A. MALOUIN, S.-Elie d'Orf., Sh.
(D) M. Ph. LAROCHE, S.-Camille de Wolfe
(S) A.-C. VANDANDAIGUE, Sherbrooke

Diocèse de Saint-Hyacinthe :

- (A) Abbé D. COURNOYER, S.-Thomas d'A.
(D) M. Alexis BEAUREGARD, S.-Hélène
(S) M. P.-A. LESSARD, S.-Hélène (Bagot)

Diocèse de Trois-Rivières :

- (A) Abbé Ernest JACOB, S.-Gérard des L.
(D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche

Diocèse de Valleyfield :

- (A) Ch. O. BISSONNETTE, S.-Martine
(D) M. Aldéric LALONDE, Rigaud
(S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

1o ATTENDU que dès le début de l'été dernier la sécheresse a fait diminuer considérablement le rendement du foin et qu'en conséquence les cultivateurs n'ont pu faire une récolte de foin pour la graine, considérant que le bétail n'avait aucun cours sur le marché, les cultivateurs ont été dans l'obligation d'en hiverner plus qu'ils étaient capables d'en nourrir.

2o ATTENDU que la rareté d'argent empêche beaucoup de cultivateurs à se procurer les graines nécessaires à la semence.

C'est pourquoi les cultivateurs font des instances auprès des gouvernants afin d'obtenir l'aide nécessaire pour ensemençer leurs terres, car sinon le grand nombre seront certainement dans l'obligation de laisser leurs terrains non ensemençés.

Il est résolu que copie de la présente soit adressée aux honorables Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, Emile Moreau, député du comté, à M. Brouillard, agronome de Normandin et au bureau-chef de l'U.C.C., Montréal.

Nous croyons que notre demande apportera de bons fruits.
Eugène LAPOINTE, sec.

Pour augmenter vos profits, employez sur pommes de terre un engrais 4-8-10, qui augmentera non seulement la récolte totale, mais aussi la proportion de pommes de terre vendables dans le total.

Saint-Eloi

(Témiscouata)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée sous la présidence de M. Auguste Santerre.

Dans sa causerie, M. l'Aumônier nous a mis en garde contre le mal causé par le communisme qui se répand si vite dans notre pays, nous indiquant les moyens que nous avons à notre disposition pour combattre le mal et aider à la restauration sociale; il n'est pas donné à tous de faire de grands discours ou de longs écrits, mais que chacun fasse quelque chose quand on ne peut faire beaucoup, faisons peu, mais faisons-le.

M. Fortunat Rioux nous a donné une lecture sur le traitement du veau à son premier hivernement.
M. Alphonse Laplante nous a parlé de l'entretien des instruments aratoires et des harnais sur la ferme. P.-C. DUMAS, sec.

Saint-Mathias

(Rouville)

L'assemblée régulière du Cercle de l'U.C.C. a été tenue le 19 février. M. Gougeon, vice-président, présida l'assemblée avec MM. Johnny Poudrette et Arsène Lussier, directeurs et de M. l'Aumônier et du secrétaire, 14 membres et vingt jeunes assistants.

M. le Président commenta l'allocation du "Guide" et nous donna de très bons conseils auxquels on mit beaucoup de discussion.

M. l'Aumônier après avoir remercié les membres d'être venus aussi nombreux, ce soir, par une mauvaise température, nous encouragea à aimer notre union et nous expliqua les avantages que nous avons retirés depuis quelque temps.

RESOLUTION

Il est proposé par M. Arsène Lussier, secondé par M. Johnny Poudrette, que le Cercle de S.-Mathias demande à l'Exécutif de l'U.C.C. de demander à la Montreal Southern City R.R. que les livrets de dix passes soient bons pour un an au lieu de trois mois, et de demander aussi s'il ne serait pas possible de baisser leurs taux de passages, car ce sont encore les mêmes prix qu'au temps d'abondance. Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

J.-E. LOISELLE, sec.

Casselman**RESOLUTIONS**

Proposé par A. Savage

Secondé par M. Charette

1o — que demande soit faite au président de l'U.C.C. d'inclure dans ses demandes au gouvernement la réunion des deux marchés de Montréal en un seul.

2o — que demande soit faite au président de l'U. C. F. O. de faire des démarches dans le but d'amener la loi concernant les faillites afin que les cultivateurs en faillite ne soient pas dépouillés de leur roulant, c'est-à-dire animaux et machines et qu'il leur reste quelque chose pour faire vivre leur famille et ne pas être à la charge du public.

3o — que demande soit faite à tous les cercles de travailler dans le but d'affilier tous les patrons de fromagerie dans l'association des patrons de fromagerie du comté de Russel.

Sainte-Hénédi

(Dorchester)

L'assemblée régulière de notre Cercle de l'U.C.C. a eu lieu le 20 février au lieu ordinaire sous la présidence de M. L. Grégoire, nouveau président.

Les trois sujets suivants furent étudiés : Les Caisses populaires, l'achat des grains et graines de semence et le port des lumières sur les voitures.

Les cultivateurs de S.-Hénédi ne s'opposent à une loi les obligeant à poser une lumière sur leurs voitures. Une résolution a été passée demandant au Conseil de comté de bien vouloir étudier ce projet de loi afin de savoir si les cultivateurs du comté sont pour ou contre.

M. Paul Brunel, agronome, a distribué plusieurs exemplaires du "Rapport du Mérite agricole" aux cultivateurs présents.

Nérée MORISSETTE, sec.

"L'emploi d'engrais chimiques sur pâturages augmente non seulement la production laitière journalière, mais aussi le nombre de jours pendant lesquels il est possible de garder les animaux au pâturage."

Sainte-Rite

(Témiscouata)

A une assemblée du 21 janvier, tenue à l'école du village, MM. les Directeurs fixèrent le programme pour une partie de l'année.

11 février, 1934, "La coopération" par M. l'Aumônier.

11 mars, 1934, "Les Abeilles" par MM. Gabélus Lévesque et Léo Deschênes.

8 avril, 1934, "Culture de l'orge" par Ernest Beaulieu.

"Sucre d'érable" par Adélard Beaulieu.

13 mai, 1934, "Le tannage du cuir" par Maurice Drapeau.

10 juin, 1934, "Les engrais de ferme" par Omer Beaulieu.

8 juillet, 1934, "Comment faire de l'abatis", par Alphonse Dumont.

12 août, 1934, "Soin du mouton, l'été", par André Pelletier.

Le 18 février 1934, autre réunion de l'U.C.C. de Sainte-Rite, tenue à l'école du village, sous la Présidence de M. Pierre Deschênes. Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté à l'unanimité, M. le Président annonce le conférencier du jour, M. l'Aumônier qui a accepté de nous parler de la coopération.

M. l'Aumônier, après avoir bien expliqué ce qu'il faut entendre par coopération, nous fait en raccourci l'histoire de la coopération dans les divers pays d'Europe et au Canada. Puis, il conclut en disant que si tel et tel pays, menacés de ruine à un moment donné, avaient, grâce à la coopération, reconquis non seulement leur propre marché mais concurrencé ceux des pays limitrophes, et par là donné à leurs habitants une honnête aisance, pourquoi la coopération, bien comprise et bien pratiquée ici, ne produirait-elle pas chez nous les mêmes effets? Aux mêmes maux, les mêmes remèdes. Cultivateurs, instruisez-vous donc et vous vous convaincrez vous-mêmes qu'il faut en arriver là. Alors, il sera beau de faire de la véritable coopération et la coopération vous sauvera.

Plus de 60 cultivateurs étaient présents à la réunion.

Votre tout dévoué,

Victor APRIL, Sec.

Saint-Fabien

(Rimouski)

Le Cercle a tenu son assemblée sous la présidence de M. Désiré Jean. M. l'Aumônier insista pour que plus de membres soient recrutés à notre association. Il présenta ensuite M. l'abbé Charest, curé de S.-Simon qui nous donna la causerie que nous résumons ci-dessous.

M. l'abbé Charest recommande de faire partie de l'Union, de cette société qui fera notre force et qui prendra nos intérêts. Cette société est recommandée par les Evêques et le clergé. Le Pape demande l'action catholique. Faites de cette action en travaillant pour votre Union, faites de la propagande pour enrôler tous les cultivateurs sous le drapeau de l'Union. Soyez catholiques en tout et restez attachés à votre Union afin qu'un fort groupement soit uni pour obtenir des faveurs pour votre profession et lutter contre les idées malsaines qui surgissent tous les jours.

M. Ls-G. Belzile, B.S.A., parla ensuite de la culture du tabac, sa possibilité et ses avantages. Nos pères cultivaient le tabac et ils réussissaient. Pourquoi ne le cultivons-nous pas? Plusieurs prétendent que la saison est trop courte, je ne le crois pas, car de juin à septembre, le tabac a le temps de mûrir avant les gelées.

Il énumère les différentes sortes de tabac à pipe et à cigare, le rendement du tabac à cigare est supérieur à celui de la pipe.

Culture : couches chaudes en avril. Plantez en juin, employez fumier de poule, moutons, cheval, engrais chimiques 5-8-7, 800 à 1000 lbs à l'arpent, ne jamais employer de muriate de potasse. Plantez en rang de 15 à 30 pouces.

Cassez la tête avant le 1er août quand les premières fleurs commencent à ouvrir.

La maturité est très importante. Un tabac mûr est fort. On reconnaît la maturité par l'odeur, feuille épaisse et jaune. On coupe le tabac après la rosée, on l'étend sur le sol environ une heure et on l'entre pour le faire sécher. Effeuillez votre tabac par un temps humide pour ne pas briser les feuilles et classez-le. Laissez-le fermenter en tas et pressez.

Avantages que vous aurez en cultivant votre tabac : Vous économiserez quelques piastres. Vous aurez la qualité identique que celle que vous avez semée. Vous serez débarrassés des colporteurs qui viennent vous vendre le plus souvent un tabac de qualité inférieure, si ce n'est de rebut. Vous aurez en plus la satisfaction de fumer le tabac que vous avez récolté vous-même.

M. l'Aumônier remercia les conférenciers et la réunion prit fin.

Zénon BELZILE, sec.

Saint-Gervais

(Bellechasse)

L'assemblée régulière du Cercle de l'U.C.C. a été tenue à la salle publique le 19 février à 7.30 heures.

A laquelle séance sont présents : MM. les Directeurs Donat Dion, Louis Guillemette, Honoré Chabot, sous la présidence de M. Edouard Nadeau, un bon nombre de membres ainsi que plusieurs autres cultivateurs assistent à la réunion, puissent-ils tous comprendre l'importance et les avantages de l'Union et reprendre le rang que la plupart ont abandonné!

Leur assiduité aux réunions est déjà une preuve de leur amour pour l'union, espérons que les obstacles qui les empêchent d'en faire partie tomberont bientôt.

Lecture du "Guide" par le président.

La résolution suivante est adoptée unanimement.

Il est proposé par M. Donat Dion, appuyé par M. Louis Guillemette.

Que demande soit faite par l'Union centrale à la Compagnie de la traversée de Lévis qu'une réduction égale à la moitié du prix de la traversée soit accordée à tous les cultivateurs, membres de l'U.C.C., portant leurs produits au Marché de Québec, sur présentation de leur carte de membre.

Je demanderai à tous les cercles que la résolution ci-dessus intéresse ou peut favoriser quelques-uns de leurs membres, de la faire adopter à leur prochaine réunion et en envoyer une copie à qui de droit.

M. Georges Nadeau, le conférencier choisi pour cette réunion, est invité par M. le Président à prendre la parole.

M. Nadeau nous parle d'abord de la coopération dans l'union, puis de l'importance de l'égouttement du sol et de la conservation des engrais de ferme, surtout du purin.

M. le Président remercie le conférencier et M. Onésime Nadeau est choisi pour être le conférencier de la prochaine réunion.

Jos. LACASSE, sec.

Un appel du Nord-Ouest de la province

Le 25 février, la vaillante colonie de S.-Augustin de Montbeillard se réunissait sur l'appel de son vaillant curé pour la formation d'une ligne paroissiale.

M. le Curé Roberge peut être fier de son oeuvre, en septembre 1932, 110 familles ont été installées à S.-Augustin, depuis cette époque, la paroisse s'est accrue des deux tiers par l'arrivée de nouvelles familles.

L'assemblée a tout d'abord remercié son dévoué curé et adressé des félicitations à M. Paul Gouin pour le beau travail qu'il fait en faveur des colons.

Malgré tout l'appui accordé, malgré tout leur courage, il manque encore de beaucoup de choses à nos braves colons : herbes, pioches, vieux harnais, voitures, roues et puis aussi du linge usagé et des chaussures.

Tout envoi fait à la colonie serait bien apprécié, ce serait une oeuvre bien encourageante pour tous ceux qui ont engagé la lutte avec la ferme volonté de vaincre.

Pour correspondre, s'adresser à : M. le Curé Ls-M. Roberge, ou à M. L.-Amédée Fournier, Secrétaire de la Ligue, S.-Augustin Montbeillard. (Témiscamingue).

Saint-Urbain

(Chateauguay)

Lundi, le 12 février, le Cercle de l'U.C.C. tenait sa troisième assemblée régulière depuis sa réorganisation.

Le bureau de direction était représenté par M. l'Aumônier, MM. Philias Lemieux, président, Philorum Doré, Zénophile Sainte-Marie. Presque tous les autres membres étaient aussi présents. Après la prière d'usage, le secrétaire donna lecture du compte-rendu de la précédente réunion. Le programme de la soirée comprenait deux causeries : l'une sur l'industrie laitière et l'autre sur l'aviculture.

M. Zénophile S.-Marie traita le premier sujet en utilisant avec profit les renseignements que lui offrait le "Guide" du mois janvier. M. Raoul Vinet nous fit part de ses observations personnelles en nous parlant de l'alimentation de la volaille.

L'auditoire parut s'intéresser aux deux sujets traités.

Sur l'invitation du président, M. l'Aumônier prit la parole. Il traita d'abord des conditions à réaliser pour assurer le succès de nos assemblées : 1o Commencer à l'heure; 2o préparer avec soin nos programmes; 3o Se faire une obligation d'honneur d'assister à toutes les réunions.

Il parla ensuite de l'utilité de la comptabilité agricole pour réussir en agriculture. Il remercia, enfin, tous ceux qui ont bien voulu se joindre au Cercle et encourager ses modestes efforts de leur présence.

Pour la prochaine assemblée, on décida de poursuivre l'étude des sujets commencés.

M. D. Trudeau est proposé pour la causerie sur l'industrie laitière et M. Gérald Turcot pour traiter de l'aviculture.

La date de la réunion est fixée au 18 mars, à 8 heures précises.

J.-A. SAINTE-MARIE, Sec.

Saint-Adrien de Ham

(Wolfe)

L'assemblée régulière de notre cercle de l'U.C.C. a eu lieu dimanche le 18 février à l'issue de la grand'messe sous la présidence du président. Etaient présents presque tous les membres.

L'assemblée commença par la prière habituelle, puis lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. M. le Président nous fit son allocation. Sept membres renouvelèrent leurs contributions et un nouveau membre s'enrôla sous le drapeau de l'U.C.C.

Rosaire LARRIVEE, sec.

"Pour avoir des légumes tendres et savoureux, qui gardent belle apparence quand ils se vendent sur le marché et rapportent au producteur un prix aussi haut que possible, il est recommandable d'utiliser un engrais chimique assez riche en potasse, par exemple un 4-8-10."

Princeville

(Arthabaska)

L'assemblée régulière du Cercle de l'U.C.C. a eu lieu le 19 février, au lieu ordinaire, sous la présidence de M. Gédéon Plante.

Après que le Secrétaire eut donné lecture du rapport de la dernière assemblée, le Président a donné lecture du "Guide" et il nous a entretenus du contrôle laitier.

Notre Aumônier félicita les jeunes qui ont suivi les Cours-à-domicile et nous dit son grand désir d'en voir augmenter le nombre. Il nous parla ensuite de l'Assemblée générale de la Coopération Fédérée.

M. Antoine Deroy nous donna une causerie sur les Abeilles et la discussion s'est engagée entre les membres sur la coopérative du sucre et comme il y a toujours du pour et du contre, l'Assemblée n'a pas manqué d'entraîner et elle recruta un nouveau membre.

Venant RHEAULT, Sec.

Saint-Basile

(Portneuf)

Une résolution a été passée à l'assemblée du Cercle de l'U.C.C. tenue au cours du mois de janvier :

Il est proposé par M. Adélard Matte, appuyé par M. Joseph Paquet, que demande soit faite aux autorités provinciales qu'un octroi de cinq centins par tonne de glaise soit accordé à tous les cultivateurs qui voudront glaiser leur terre pour l'amender.

Considérant que 60 p.c. des cultivateurs de cette Province sont incapables d'améliorer leur terre faute de capital, le Cercle suggère que le Gouvernement provincial devrait intervenir en prêtant à ces cultivateurs les fonds nécessaires pour l'achat de fertilisants, afin que ces terres produisent beaucoup plus, ce qui aiderait beaucoup ces cultivateurs à vivre sur leur terre, attendu qu'un cultivateur qui enrichit sa terre, s'enrichit lui-même.

NOTE

Les ananas viennent troisièmes sur la liste des exportations de la Malaisie britannique.



Association féminine
et littéraire
Page rédigée
en collaboration

Comment attacher à la terre nos femmes et nos filles

Profondes et multiples me paraissent être les causes de la désertion des campagnes par les femmes.

N'assistons-nous pas là à une révolution, révolution sans éclat sans doute, sans plan d'ensemble, sans préméditation même, mais révolution quand même et révolution funeste? Si le mot révolution vous paraît trop fort, disons réaction.

Hommes et femmes cherchent le bonheur et rêvent d'organiser leur vie au mieux de leur intérêt. La femme de campagne ne fait pas exception à cette règle générale.

Alors, pourquoi quitterait-elle la terre si elle s'y trouvait heureuse ou prévoyait l'y devenir?

Mais, chercher où il n'est pas, méconnaître ses véritables intérêts, c'est une erreur de plus en plus commune.

Et nombreuse hélas! sont les paysannes qui glissent dans cette erreur-là. Séduites par le mirage, l'apparent et superficiel confort des villes et leurs plaisirs tapageurs, elles ne se rendent pas toujours assez compte que la vie à la campagne présente des conditions plus propres à garder la santé morale et physique de toute la famille et portant à peupler les vieux berceaux d'enfants plus vigoureux.

Je suggère humblement à "La Terre de Chez Nous" de poser à ses lectrices la question suivante: Pourquoi voulez-vous quitter la terre? et je pense qu'à la lumière des réponses qu'ils recevraient les directeurs de l'U.C.C. trouveraient maints moyens à préconiser pour attacher à la terre les femmes de chez nous.

Mais puisqu'il s'agit pour le moment de répondre à la question "Comment attacher à la terre nos femmes et nos filles", je me permets de soumettre les quelques suggestions suivantes.

Organiser régulièrement des expositions régionales de produits du jardinage, non seulement des légumes et des fruits, mais aussi des fleurs et de travaux domestiques.

Organiser des concours paroissiaux et interparoissiaux où seraient primés les tapis, étoffes, toiles, tricots, etc., enfin les ouvrages les plus jolis et les mieux faits.

Les bibliothèques circulantes, contenant chacune plusieurs exemplaires des romans honnêtes, intéressant tout spécialement les paysans, tel que: "Restez chez vous", "La grande amie" de Pierre l'Ermite, "La terre qui meurt", "Les Oberlés", de René Bazin, etc.; contenant aussi des ouvrages traitant de jardinage, d'élevage, d'économie domestique, etc., etc.;

Distribuer en prix dans les écoles des livres contenant des récits, des histoires propres à faire apprécier la beauté et les avantages de la vie des champs, par exemple: "Les rapaillages" de notre grand historien, Monsieur l'Abbé Groulx;

Organiser dans chaque paroisse ou du moins dans les principales paroisses de chaque district de l'U.C.C. un secrétariat où des personnes compétentes et sympathiques renseigneraient les paysannes sur les difficultés de leurs travaux, orienteraient leurs activités et les tiendraient au courant des demandes du marché; cette organisation ne demanderait pas un personnel aussi nombreux qu'on pourrait le croire au premier abord. Le secrétariat d'une paroisse donnée pourrait être ouvert le lundi, celui de la paroisse voisine, le mardi, etc. . . .

Des cours post-scolaires de tissage, filage, tricotage, etc., afin de favoriser le développement de l'industrie domestique;

L'Assistance maternelle et ne pas se contenter de ne venir en aide qu'aux mères nécessiteuses, mais étendre les bienfaits de cette oeuvre à la classe moyenne, moyennant une contribution modique. En cas de maladie, les riches peuvent tout se payer, les indigents tout avoir pour rien, mais dans les classes intermédiaires, que de sacrifices gros de conséquences désastreuses pour la race on fait!

Les cercles d'études, des caisses-dotation, des cercles de jeunes naturalistes, des cercles dramatiques;

Tenir des comptes dont l'explication permettrait aux jeunes de se rendre compte des résultats de leur travail;

Ordonner le partage des besognes et trouver moyen de procurer à chacun l'occasion de réaliser un petit bénéfice qui lui appartiendrait en propre;

Ne pas obliger les jeunes filles à travailler durant toute leur jeunesse pour grossir l'héritage de messieurs leurs frères. Les femmes qui gardent le célibat, et elles sont de plus en plus nombreuses, ont le droit et le devoir de penser à leurs vieux jours;

Eviter d'accabler les femmes de travaux, de corvées au-dessus de leurs forces. Les cultivateurs qui n'ont que des filles ou presque, ne devraient pas se livrer aux mêmes cultures que ceux qui ont des fils;

Organiser des comités de propagande qui multiplieront les conférences, les articles de journaux, les émissions radiophoniques, les séances dramatiques propres à réhabiliter aux yeux de tous les Canadiens la très noble profession de cultivateur et à réveiller, cultiver chez les nôtres, la fierté, l'indépendance, l'amour de la propriété du chez soi. En plus, ces comités feraient bonne besogne en faisant savoir à certains citadins qu'ils n'ont pas le droit de ridiculiser les "habitants".

Le mot "chez nous" est savoureux à la campagne, mais à la ville, que signifie-t-il et combien de citadins peuvent parler de leur maison paternelle?

Les campagnards qui peuvent dire: "la terre que je foule, la maison que j'habite, si petite soit-elle, sont mon bien, devraient être fiers et assurés d'être mieux partagés que les locataires des villes qui, en plus de n'être pas chez eux, ont des voisins, jusqu'au-dessus et au-dessous d'eux.

Bref, ce qui faciliterait le plus efficacement un renouveau d'amour de Sa majesté la terre, ce serait le retour au bonheur, à une juste appréciation des valeurs, à une large et profonde compréhension du meilleur usage à faire du temps "cette étoffe dont la vie est faite".

Ah! si on pouvait une bonne fois faire comprendre aux jeunes filles qu'elles ne sont pas si heureuses, qu'elles en ont l'air, qu'au contraire, elles s'ennuient terriblement et surtout qu'elles ne sont pas dans le bon chemin, certaines petites mesdames de la ville qui se croient créées et mises au monde à seule fin de se parer et de se promener en dépensant sans discernement le salaire si péniblement gagné par le bon garçon qu'elles ont réussi à se donner pour mari.

Enfin, les cultivateurs agiraient sagement en cessant de se saigner à blanc pour faire donner à leurs filles une instruction qui leur donne l'idée d'aller gagner leur vie en ville. Qu'on fasse instruire les filles, fort bien, mais qu'on veille à ce qu'elles reçoivent une formation qui les prépare à l'accomplissement de leurs devoirs d'état. Il est étrange de voir que dans un pays où s'est fondée la première école ménagère du monde, les écoles ménagères rurales ne soient pas plus fréquentées et plus réclamées!

Paysannes de chez nous, les bruits tumultueux des villes vous empêchent d'entendre les pathétiques: "Si j'avais su!" "Si je pouvais m'en retourner!" des déserteuses, des déracinées qui regrettent d'avoir quitté la terre ancestrale.

Et pourtant, ce cri du coeur, combien des vôtres le lancent, combien d'autres le retiennent à grande peine.

Gertrude LUSSIER,
2625 rue Albert,
Montréal.

Recettes

GARNITURE DE TARTE AUX FRAISES

1 tasse d'eau bouillante,
½ tasse sucre,
¾ tasse fraises,
1 c. à table farine de maïs (cornstarch).

Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre et les fraises et passer au tamis. Faire bouillir de nouveau, joindre la farine de maïs délayée avec de l'eau froide et cuire pendant 5 à 8 minutes. Laisser refroidir et déposer dans une abaisse de tarte cuite.

BANANES CUITES AU FOUR

6 bananes,
1 citron,
3 c. à table sucre.

Couper les bananes dans le sens de la longueur, les déposer dans un plat de pyrex, les saupoudrer de sucre et les couvrir de jus de citron. Faire cuire à four doux jusqu'à ce que le fruit soit tendre et servir avec des biscuits secs.

SALADE AUX FRUITS

1 boîte ananas en conserve,
1 boîte pêches en conserve,
1 boîte poires en conserve,
2 oranges,
½ tasse amandes hachées,
Cerises confites,
Crème fouettée,
Sirop pour couvrir.

Couper en carrés les fruits en conserve et les recouvrir de sirop fait avec le jus de fruits additionné de sucre. Déposer cette salade dans des coupes et décorer avec de la crème fouettée, des amandes hachées et des cerises confites.

SOUFFLE AUX POMMES

4 tasses purée de pommes,
4 blancs d'oeuf,
Sucre,
Zeste d'orange,
Eau.

Faire une purée de pommes très épaisse, la passer au tamis, la sucrer et lui ajouter le zeste d'orange. Remettre sur le feu pour que le reste de l'eau s'évapore. Retirer et ajouter les blancs d'oeufs montés en neige. Déposer dans un moule beurré et faire cuire à four modéré. Servir aussitôt après la cuisson.

CREME BRULEE

1½ tasse lait
½ tasse eau
½ tasse cassonade
2 c. à table farine
½ c. à table beurre
¼ c. à table essence de ratafia

Mettre le beurre et le sucre dans un chaudron et laisser caraméliser. Chauffer le lait et y ajouter la farine délayée. Laisser cuire lentement, joindre le sucre bruni et continuer la cuisson jusqu'à ce que le tout soit parfaitement lisse. Servir froid avec de la crème.

Utile livre gratuit sur L'EPILEPSIE

Si vous souffrez ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie, découper cette annonce et faites venir le livre de renseignements GRATUIT sur le FAMEUX Remède Trench de l'Epilepsie Mondiale contre l'Epilepsie et les Crises. Simple traitement domestique. 40 ans de succès. Des milliers de témoignages. Adressez: TRENCH REMEDIES Ltd., Dépt. 223, 79 Adelaide St. E. Toronto. (Découpez ceci immédiatement)

ERRATA

Soyez certains d'obtenir le plein prix pour votre Bijouterie en vieil or, dents d'or, etc. Envoyez paquet et recevez du comptant. Nous payons, par once pour 9 karats \$6.; 10 karats \$7; 14 karats \$10; 18 karats \$13. Satisfaction garantie ou paquet retourné port payé. Provincial Refiners, Dept. 3, 33 Appleton, Toronto.

L'article intitulé "Au Coin du Foyer" signé Gerbe d'Or est l'oeuvre de M. Paul Yelle de S.-Rémi de Napierville et non de M. Rémi Yelle, secrétaire du cercle de l'U.C.C. de la même paroisse. Nous prions les intéressés d'excuser cette erreur.

Echos de cercles

Sainte-Luce
(Rimouski)

Notre Cercle a tenu sa dernière réunion le 21 février sous la présidence de M. Isidore Saint-Laurent. Etaient présents M. l'abbé Adrien Tremblay, aumônier, M. J.-R. Gauthier, agronome et environ soixante personnes.

Après la prière d'usage, le Secrétaire donne lecture des minutes de la dernière réunion qui fut adoptée unanimement. Les différents sujets suivants ont été discutés :

Les causes de la crise par M. Philippe Proulx. Le retour à la terre par M. Isidore S.-Laurent, président. Le labour par M. Adéodat Déchamplain. Quand est-ce qu'un garçon doit aller voir les filles ? Ce sujet a été expliqué et discuté par M. l'Aumônier, il a dû intéresser l'assistance.

Nous avions réservé les derniers mots pour M. l'Agronome qui a su aussi intéresser l'assistance sur tous les sujets précédents, et nous donner bien de bons conseils sur l'Agriculture.

La résolution a été passée : "Proposé par M. Philippe Bouchard et appuyé par M. Elie Desrosiers :

QUE demande soit faite auprès du bureau central de l'U.C.C. afin de faire appuyer la résolution de notre cercle pour être transmise à qui de droit.

ATTENDU que la crise que nous traversons met les cultivateurs dans l'impossibilité de payer les engrais chimiques un gros prix :

Il est résolu que nous demandons une réduction sur le tarif de fret pour le transport de ces engrais, pour favoriser les cultivateurs dans leurs achats d'engrais. Nous espérons que notre demande sera bien appuyée par notre bureau-chef de l'U.C.C. Adopté.

Ensuite M. Adolphe Mongrain est proposé et choisi pour être délégué à la réunion du bureau de direction diocésain à Rimouski, au mois de mars.

Onésime TANGUAY, Sec.

Saint-Ubalde
(Portneuf)

La séance du 19 février s'est ouverte à 7 heures. Sont présents : M. l'Aumônier, M. André Denis, directeur et quelques cultivateurs réunis sous la présidence de M. Rosaire Denis.

Après la prière, M. le Président parle d'industrie laitière, il dit que c'est l'industrie qui devrait rapporter le plus d'argent aux cultivateurs et qu'aujourd'hui, c'est tout le contraire car elle ne paie pas.

Pourquoi ? C'est parce que les produits laitiers se vendent en bas du coût de production et qu'on ne peut pas contrôler les prix, mais les gouvernements travaillent pour maintenir le beurre et le lait à des prix assez élevés. M. Denis dit qu'une vache donnant moins de 4,000 livres de lait par année ne paie pas son entretien, donc c'est à nous d'éliminer de nos étables toutes vaches donnant une production moindre. Comment y arriver ?

Nous arriverons à connaître la production de nos vaches en faisant du contrôle laitier. Et nous réussirons à faire donner un bon rendement à celles qui méritent d'être gardées en les hivernant dans une étable propre et bien aérée, en les soignant au bon foin de trèfle, en leur servant de l'eau saine et pure et en les gardant sur de riches pa-

turages en été. C'est ainsi que notre industrie laitière laissera un profit assez appréciable.

Vient le tour de notre Aumônier qui parle du mouvement coopératif formé dans un petit village de la Nouvelle-Ecosse. Ce village comprenait cinquante-cinq familles de pauvres pêcheurs qui après entente décidèrent de se mettre en coopération pour vendre leur produit. Ils construisirent un établissement de mise en conserve, comme ils n'avaient pas d'argent pour acheter l'outillage nécessaire, que les banques refusaient de leur en prêter, quelques amis leur fournirent l'argent dont ils eurent besoin. La première année, ils remboursent leur argent, la deuxième année, ils construisent deux "Shooners" pour transporter leurs conserves, ils distribuent un boni de \$1,000 et il resta \$600, en caisse. Maintenant ils possèdent au village une école d'hiver pour les adultes où ils peuvent apprendre à lire et à écrire. Par cet exemple, vous pouvez juger les fruits que peut rapporter une bonne coopération.

Ensuite M. Joseph Beaupré nous donne lecture de l'article : "Connais-toi toi-même" et nous donne quelques explications sur les principaux points. Il dit que c'est non seulement une garantie de succès, mais c'est aussi un moyen d'atteindre le bonheur.

M. l'Aumônier reprend la parole. Il dit que nous devrions tous travailler à nous connaître nous-mêmes.

Rodolphe PERRON, sec.

Sainte-Blandine
(Rimouski)

A une séance spéciale du 4 février, notre cercle a décidé de présenter une requête à l'honorable Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec et a invité les cercles de Rimouski, S.-Anaclet et S.-Narcisse à se joindre à nous. On trouvera plus bas le texte de cette requête.

Le 18 février, après la grand-messe, séance régulière de notre cercle.

Le président, M. Félix Lepage est heureux de constater que l'assistance est plus nombreuse que jamais. C'est un signe qu'il y a amélioration au point de vue agricole. Si ça va trop lentement pour ceux qui sont impatient, rien n'empêche qu'il y a progrès dans la paroisse; et, que ces progrès sont plus considérables que sensibles. Deux jeunes: Dominique Gagné et Benoit Proulx nous intéressent sur les cultures sarclées et les fourrages verts.

On discute un peu des cours-à-domicile et autres questions du jour. Prennent part à cette discussion, MM. Félix Lepage, Honoré Guimont, Elie Deschênes, Hector S.-Laurent et quelques autres.

M. Alfred Lévesque est désigné comme délégué du cercle au prochain congrès diocésain.

M. l'Aumônier adresse quelques paroles d'encouragement. Il voudrait surtout que les jeunes s'intéressent davantage à la science agricole, quand ça ne serait, pour commencer, que de suivre régulièrement les variations du marché. On serait surpris des idées nouvelles que cela pourrait déjà donner. Voici le texte de la requête plus haut mentionnée :

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec :

"Attendu qu'on a commencé, dans notre région, le percement d'une route entre les cantons Duquesne et Blencourt ;

Considérant que les besoins de la colonisation sont pressants et

qu'il y a, dans notre région, des fils de cultivateurs et des journaliers qui désirent s'établir sur des terres ;

Considérant aussi que le Ministère de la Colonisation n'a plus de terrains aptes à la culture dans les environs; et, même que plusieurs colons ont été établis sur des terres sur lesquelles il est admis qu'ils ne pourront pas vivre;

Attendu encore que le colon a besoin de bois sur son lot : 1o pour ses constructions; 2o pour s'aider à vivre pendant les années de défrichement ;

Attendu que dans le passé, il est arrivé qu'on ait donné aux colons des lots complètement déboisés;

Attendu qu'on appréhende avec raison que les lots cultivables, situés sur le parcours de la nouvelle route Duquesne-Blencourt, mentionnée plus haut, seront laissés au colon complètement pauvres en bois ;

Attendu enfin que, de l'avis des colons, les lots complètement déboisés donnent des récoltes pauvres pendant les premières années de culture ;

Nous, soussignés, demandons humblement, mais fortement, à l'honorable Ministre des Terres et Forêts :

1o de bien vouloir faire en sorte que les terrains, aptes à la culture, situés dans les environs de la route Duquesne-Blencourt dans le comté de Rimouski, passent immédiatement à la colonisation ;

2o que le Ministère des Terres et Forêts fasse un arrangement avec la compagnie Price de façon à ce que le bois qui reste sur ces lots soit laissé au colon pour lui permettre de se construire et l'aider à vivre.

Vous pouvez être assuré, Monsieur le Ministre, que nous ne demandons en tout ceci que le droit de vivre honorablement de notre travail pour nous et pour ceux qui nous succéderont.

Croyez également à nos sincères prières pour vous et pour tous ceux qui gouvernent notre société.

Les Directeurs du Cercle paroissial de l'U.C.C.
(signé) Félix LEPAGE, prés.
Hector S.-LAURENT, sec.

Trois-Pistoles

(Témiscouata)

Le cercle a tenu son assemblée mensuelle le 21 février, sous la présidence de M. Théodore D'Amours. Etaient aussi présents M. l'Aumônier, trois directeurs et environ 75 membres et cultivateurs de la paroisse.

Après récitation de la prière par M. l'Aumônier, lecture des minutes de la dernière assemblée, lesquelles furent adoptées sans discussion. M. Louis Bélanger, qui fut proposé lors de la dernière assemblée à donner une conférence sur les champs, fut invité à prendre la parole. Ce dernier commença par faire allusion au cours d'agriculture publié par les professeurs de l'école de S.-Anne de la Pocatière, dont actuellement le premier volume ayant pour titre: "Les champs" est à la disposition des cultivateurs moyennant le prix de \$1.00. Il souhaite que ce volume se trouve dans chaque famille, même dans nos écoles de campagne. Il parle ensuite de l'égouttement du sol. Il énumère les principaux inconvénients résultant d'un mauvais égouttement et préconise ensuite les diverses méthodes considérées comme les plus pratiques. Cette causerie se termine par une discussion sur la manière d'exécuter ces divers travaux.

M. l'Aumônier prit ensuite la parole et annonça que la reprise de l'examen sur les Cours-à-domicile aura lieu le 4 mars pour tous ceux qui n'ont pu se présenter lors du premier examen. Il insista pour que tous ceux qui ont étudié le cours passent l'examen. M. l'Aumônier parla ensuite de coopération dans toutes les activités agricoles de la paroisse et éclaircit certaines choses qui n'étaient pas bien comprises par les cultivateurs. Deux cultivateurs demandent ensuite au secrétaire de leur faire parvenir chacun un exemplaire du volume : "Les Champs".

Théodore D'AMOURS, prés.
Louis BELANGER, sec.

Saint-Augustin

(Montbelloard)

Le 14 janvier eut lieu la réunion de notre cercle. Après la prière traditionnelle, M. le Président Joseph Henri se leva et nous exprima ses vœux de bonne année et termina en nous disant que notre réunion mensuelle aurait lieu le deuxième dimanche du mois.

M. le Secrétaire est invité à prendre la parole, il se dit heureux d'accepter; il insista sur le fait de s'entendre, de se grouper pour sauvegarder nos intérêts mutuels, afin de réussir pleinement dans l'œuvre sublime que le devoir nous impose. Il termine en souhaitant que l'U.C.C. devienne prospère, jusqu'à l'apogée suprême.

M. l'Aumônier, l'abbé L.-M. Robarge, ptre, curé, est l'orateur suivant. Il débute en nous disant qu'il est heureux, en sa qualité de premier pasteur de la paroisse, de nous faire ses vœux de bonheur, de prospérité et de succès. Je vous recommande la charité envers vos semblables. Le divin Maître nous en fait un précepte formel, en nous disant: "Aimez-vous les uns, les autres comme je vous ai aimés moi-même". Or, je suis son représentant au milieu de vous; recevez cette exhortation comme venant de la part de Celui qui m'a envoyé. Travaillez fort, dit-il à tous et, en particulier, aux membres dévoués de notre conseil, afin d'avoir gain de cause dans les questions qui nous intéressent de plus près. Il termine en nous assurant de son entier dévouement à l'occasion, pour faire triompher notre cercle local dans les problèmes difficiles que nous aurons à résoudre.

M. le Secrétaire se leva et le remercia chaleureusement. Depuis le premier jour, dit-il, où nous avons eu le bonheur d'avoir notre Aumônier au milieu de nous, nous ne cessons d'admirer ses innombrables belles qualités. De jour en jour, on lui en découvre de nouvelles, ce qui contribue beaucoup à nous le faire aimer. Pour ma part, au nom de notre cercle, je lui dis ici que nous sommes tous disposés à écouter ses bons conseils, nous nous faisons fort de les mettre en pratique à la première occasion.

Notre séance se termina en prenant une résolution pour demander au Conseil exécutif les "Statuts de l'U.C.C.", afin de nous faire un règlement impeccable pour suivre de plus près le Conseil exécutif dans son bon travail qui le mènera sûrement à la clef du succès.

Il est proposé par M. Alex. Chamberland, directeur, secondé par M. Wilfrid Gaudet, directeur, et adopté unanimement que notre Conseil local prenne connaissance de ces dits Statuts le plus tôt possible.

Denis MOREAU, Sec.

Rivière Blanche

(Matane)

Le 22 février notre Cercle paroissial de l'U.C.C. tint une imposante réunion à la salle du collège.

Un bon groupe de jeunes gens et de cultivateurs était venu se joindre aux 37 membres dont se compose actuellement notre cercle d'étude.

Après la prière usuelle et la lecture du procès-verbal de la réunion de janvier, M. J.-Bte Ouellet, Président, prit la parole. Il faut s'unir. Il concède que l'argent est rare, mais c'est une raison de plus pour la classe agricole de s'unir pour étudier ses problèmes et voir où sont les maux à guérir, les remèdes à apporter. L'Union fait la force. Il faut cesser toute division devant nos intérêts communs. L'esprit de parti politique aveugle est un mal et il faut en chambre plus de représentants de la classe agricole. La classe agricole a des besoins nouveaux, il faut une législation nouvelle: c'est à la classe agricole d'y voir. Les affaires tendent de plus en plus à se faire avec des groupements. L'U.C.C. union professionnelle, place son idéal au-dessus de toute division et de tout clan: unissons-nous c'est le point de départ de tout progrès.

M. l'aumônier nous dit un mot de la bonne entente, qui doit régner entre tous les cultivateurs. Il nous rappelle ce que l'U.C.C. nous a obtenu et trace les grandes lignes de son champ d'action pour l'avenir. On fit ensuite l'inscription de deux nouveaux membres: MM. Edmond Roy, Thomas Gendron.

Les garçons de l'école de Mlle Pelletier nous intéressent en interprétant avec succès 5 de nos belles chansons canadiennes.

MM. Edmond Dion, Adrien Gagnon, Robert Lagacé discutèrent les avantages du contrôle laitier: discussion tirée des soirées de Saint-Isidore.

M. l'Aumônier nous fit part du nouveau système du contrôle laitier, les conditions à remplir pour faire partie du concours. Il insista sur la nécessité absolue d'un tel contrôle. C'est le point de départ de tout progrès en industrie laitière. On décida d'attendre l'Agronome pour faire l'inscription des concurrents.

Il fut proposé que M. J.-Bte Ouellet, notre président, irait représenter notre cercle au Congrès diocésain, de l'U.C.C. qui doit avoir lieu à Rimouski en Mars.

On décida de faire venir en groupe les engrais chimiques et les grains de semences. M. Z. Gosselin, secrétaire du cercle agricole fut chargé de l'affaire.

M. l'Aumônier distribua plusieurs bulletins agricoles. On chanta: "O Canada". La séance fut levée.

Jean-Baptiste OUELLET, prés.
Armand GAGNE, sec.

Note

Pendant les dix premiers mois de cette année il s'est vendu 25,554,827 livres de boeuf marqué au Canada, soit une augmentation de 7,759,439 livres sur la période correspondante de 1932.

J.-F. Dionne, L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
4876, rue Lafontaine,
Montréal.
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.
Tél.: CLairval 8440 F.



Tribune libre

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Questions et affaires agricoles

M. Luc Jérémie prétend que j'ai un inspirateur. Lui doit en avoir plusieurs pour ce qui se rattache à ma dernière conférence. J'ai bien le droit d'avoir un secrétaire à mes dépens; le petit ministère de l'Agriculture de Rimouski en a bien 3 aux dépens de la Province!

A propos de distribution d'octrois, je ne connais pas à ces messieurs d'autre emploi dans ma paroisse, étant à 3 milles de leur chef-lieu; si leur rôle est d'instruire, ça prend des gens intelligents pour profiter de leurs leçons, car ça fait au moins deux ans qu'on n'en a pas eu. Quand ils viennent donner des leçons à domicile pour le concours de ferme, qu'ils vont à 7 ou 8 arpents de la maison et qu'ils ne débarquent pas de leur machine, est-ce là qu'ils instruisent les cultivateurs?

Quand il arrive un visiteur nous disant qu'il y a un octroi de \$15.00 pour un concours d'égouttement et qu'on ne le sait pas, où sont ceux qui ont donné leur nom? Cela démontre qu'un ignorant peut être sincère. C'est parce que j'ai eu des octrois et que je n'en veux plus que je parle ainsi; je m'aperçois que ce n'est pas par ce moyen-là que l'on fera une mentalité libre et droite de ces privilégiés, et la grande majorité de nos concitoyens en souffre.

A titre de cultivateur, j'ai été en mesure de profiter du Ministère de l'Agriculture. Oui, j'ai réussi dans ce mouvement-là par le travail de toute ma famille; plusieurs dans ma paroisse en ont profité et d'autres en profiteront dans l'avenir. Ailleurs, d'autres ont eu le même privilège et n'en ont pas profité parce qu'il fallait travailler; ils aimaient mieux les autres systèmes plus avantageux, mais d'une éducation bien différente pour le bien d'une paroisse. Il faut dire aussi que l'instructeur, qui n'était pas du ministère de Rimouski, n'avait pas peur de descendre de sa voiture, de se salir les mains, de planter lui-même un rang de céleri, de planter des arbres fruitiers, etc. Quand ont-ils fait cela?

Le chef M. J.-H. Lavoie m'a donné lui-même une démonstration pour extraire le ver tarière des arbres fruitiers.

Quand nous ont-ils donné une démonstration pour l'arrosage des arbres? C'est encore notre père Bardou qui est sous leur contrôle aujourd'hui, mais qui ne l'était pas dans le temps, qui s'est acquitté de cette tâche. Dire et faire, c'est deux.

Quand sont-ils venus défendre l'U.C.C. dans ma paroisse...?

Si leur rôle est d'instruire les cultivateurs sur leur association agricole, ce n'est pas par l'organisation de coopérative qu'ils ont formée à Rimouski, qui est bien différente du système de coopération que les "cours à domicile" publient.

A propos de coopérative, a-t-on voulu me narguer (ça me fait plaisir) dans le rapport de l'Assemblée de la Coopérative en di-

sant que ceux qui n'étaient pas contents, c'est parce qu'ils ne sont pas entrés dans le mouvement dès le commencement? Sur quelle base de coopérative marchent-ils pour qu'un cultivateur n'ait pas le droit de s'inscrire en tout temps?

J'ai toujours été pour le vrai système coopératif, j'ai une part dans la coopérative fédérée depuis son existence à Bic, et si on a été joué, les cultivateurs peuvent s'en prendre à eux. On a signé des documents qui leur permettaient de faire ce qu'ils ont fait; on ne s'est pas occupé de notre affaire.

Si la coopération n'a pas avancé depuis 10 ans, c'est parce qu'on a passé à côté des lois de la vraie coopération. Aujourd'hui, on sait où cette négligence nous a menés après 15 ans d'organisation. Pour ma part, j'ai confiance dans le remodelage de la Coopérative Fédérée, et l'U.C.C. devrait marcher de pair avec elle. Deux organisations de cultivateurs qui se font la guerre, c'est la fin des deux.

Je suis prêt à prendre une part dans l'organisation de Rimouski, si l'on veut suivre la coopération qui est de tant pour cent pour l'administration et la ristourne; je suis prêt à lui promettre toutes mes patates et autres produits, sans avoir de prix fixe. C'est la vraie coopération que je voudrais faire.

Mon attitude est contre mes intérêts personnels, mais je me fais un devoir dans ce temps de grande misère d'essayer d'améliorer le sort des cultivateurs de ma paroisse, de ma province, et d'autres classes de la société qui sont dans des conditions pires que la nôtre.

Romuald LAVOIE, cult.

La tribune libre unioniste

Nous avons le droit d'une manière générale d'exprimer publiquement des opinions qui n'offensent pas la religion, la vérité ou les principes sur lesquels repose l'ordre social. Mais aucun journal n'ouvrira ses colonnes à une critique déterminée du but qu'il poursuit ou des moyens auxquels il a confiance pour l'atteindre. La Terre de Chez Nous n'agit pas autrement.

Seule, parmi tous les journaux, elle est obligée de garder la plus grande réserve vis-à-vis des discussions politiques. Comme organe de l'association professionnelle elle est tenue à la neutralité politique, c'est-à-dire à garder dans ses relations avec les gouvernements une attitude telle que même si les gouvernements changeaient à tous les quatre ans, on ne pourrait noter le plus petit changement dans ses rapports avec eux.

Dans nos articles politiques pour sa tribune libre nous devons viser cette neutralité idéale. Mais si nous n'attrapons que la neutralité bienveillante ou la neutralité armée, que celui qui peut faire mieux, nous jette la première pierre.

Les articles sur les questions politiques sont absolument convenables dans "La Terre de Chez Nous". Le privilège de se plaindre et de demander protec-

tion aux pouvoirs publics est le droit imprescriptible de tout citoyen. Quand on l'exerce dans l'organe professionnel il faut le faire sous forme de prières, de requêtes, de suggestions respectueuses. Le droit de condamner nous appartient le jour du vote, gardons nos rancunes pour ce moment là et notre prosélytisme pour les occasions où nous n'agissons pas comme membres de l'Union.

La tribune libre polémique serait aisément unioniste si elle gardait la plus grande réserve vis-à-vis des personnes, ne prenant à partie que les opinions. Pour démolir un adversaire, il n'est pas nécessaire de le nommer, on expose une opinion contraire à la sienne on la motive fortement, on montre la faiblesse de l'opinion contraire et des arguments qui l'appuient. Il faut se rappeler que nous ne contredisons pas toujours un homme mal intentionné mais quelqu'un qui voit la chose sous un autre angle que nous.

Les tribunes libres réalistes pour être unionistes devraient toujours se terminer par des suggestions sur ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer la situation dont on se plaint. Il n'est pas défendu de se tromper sur les causes de ses difficultés ou sur l'efficacité des remèdes suggérés, quand on écrit c'est pour dire son opinion et non celle des autres, mais pour être justes et unionistes nous devrions toujours reconnaître dans une tribune libre réaliste que les maux qui nous affligent ont leurs compensations et qu'à tout prendre il en est de plus à plaindre que nous. Ce conseil m'est inspiré par nos dirigeants: "Nous avons la crise au Canada, disent-ils, mais c'est presque une bénédiction en comparaison des souffrances des autres nations".

Il me semble que dans une tribune libre unioniste il se trouverait toujours des traits qui la feraient reconnaître au premier coup d'oeil.

Elle serait courte, précise. Si l'on veut qu'une assertion garde toute sa force, il ne faut pas la noyer dans de longs développements. Il n'est pas nécessaire non plus de réfuter tous les arguments d'un adversaire, pulvérisons le principal et la victoire est à nous.

Elle décélérerait l'esprit d'union de son auteur: cette tendance à mettre le bien général de sa profession au même rang que son bien propre, cette conviction que les avantages gagnés pour sa classe sont un gain pour soi-même.

Elle mettrait en belle lumière l'âme agricole, sa manière de juger, son gros bon sens, son attachement aux traditions, aux coutumes de chez nous. Elle nous ferait connaître tels que nous sommes et tels que nous devrions rester. Il y a une différence, dit M. Barré, entre le cultivateur, rural à 100/100 et le cultivateur qui n'a plus la mentalité de son milieu, qui cherche un idéal autre que celui de sa classe ou qui a été conquis aux manières d'être, aux manières de juger, aux traditions d'une autre classe.

La tribune libre unioniste sonnerait l'appel du retour à la terre et du retour aux fortes vertus de nos pères. Elle encouragerait à l'action, à l'entente, à l'effort en commun.

Elle formerait à l'habitude d'écrire ceux qui depuis toujours ont l'habitude de réfléchir, de penser; elle ferait connaître le point de vue "habitant" sur une foule de problèmes d'ordre social, agricole, unioniste; des confrères profiteraient de l'expérience,

des études, des observations d'autres confrères; la Terre de Chez Nous y gagnerait un nouvel intérêt.

Développer quelques unes de ces idées fera le sujet d'un prochain article.

Alexis BEAUREGARD.

Question d'octrois

22 février 1934.

Monsieur le Rédacteur,

Dans un article paru dans le numéro du 14 février, M. Romuald Lavoie dénonce qu'il appelle le bluff des octrois du Gouvernement aux cultivateurs.

A en croire M. Lavoie, les octrois devraient être distribués en part égale à tous les cultivateurs. Alors ce ne serait plus des octrois, mais bien des secours directs.

Les octrois sont donnés aux cultivateurs afin de les encourager à adopter les nouvelles méthodes de culture.

Or, tout le monde admettra que dans chaque paroisse, il y a des cultivateurs qui, tout en étant d'excellents citoyens sont ancrés dans la routine; ceux-là n'ont pas leur part d'octrois. Il dit ensuite que ceux qui ne reçoivent rien sont ceux qui en ont le plus besoin. Lorsque des octrois sont accordés pour des concours de choux de Siam ou encore pour le charroiyage de la marne, est-ce qu'il y a des cultivateurs trop pauvres pour charroyer de la marne?

Le Gouvernement accorde des octrois pour l'achat de verrats ou bœufs de race pure. J'ai connaissance que des verrats de 8 mois ont coûté à l'acheteur \$4.00 après réception de l'octroi. Ça ne prend pas un millionnaire pour acheter un vertrat de \$4.00.

Je ne sais comment sont distribués les octrois dans les endroits où M. Lavoie a pris ses renseignements, mais dans notre paroisse, où il y a à peu près 70 cultivateurs qui s'occupent réellement de cultiver, nous avons reçu, en 1933, \$378.00 d'octrois et je puis vous assurer que pas un sou de cet argent n'a servi à faire de la politique.

Je veux bien admettre que le cultivateur paie sa part de taxes au Gouvernement, mais pour croire qu'un cultivateur paie de 50 à 100 piastres par année, c'est un peu fort. Il se plaint que la conduite du Gouvernement envers les cultivateurs les pousse au communisme, je crois que quelques écrits de M. Lavoie auraient bien plus de chance de le faire, s'il s'en trouvait d'assez naïfs pour tout gober. Ordinairement, les gens qui voudraient garder leur argent pour se faire des cadeaux entre eux, sont ceux qui se font le plus tirer l'oreille, lorsqu'il s'agit de déboursier une piastre ou deux pour soutenir des sociétés agricoles bien à eux.

Je ne suis pas prêt à approuver toutes les lois du gouvernement envers les cultivateurs, mais il me semble que nous avons bien assez à critiquer ce qui est véritablement mauvais, sans nous efforcer de lui trouver des crimes imaginaires.

Alexis-P. ARSENAULT.

Le rachat des hypothèques par un crédit à long terme

S.-Nazaire d'Acton, 25 février 34
Monsieur le Rédacteur,

Comme nous pouvons le constater dans le "Bulletin des Agriculteurs", un grand nombre de cultivateurs vont être vendus parce qu'ils ne peuvent pas payer leur taxe. Voilà longtemps que

l'on demande de l'aide pour les cultivateurs, voilà longtemps que l'on demande un crédit agricole. On ne s'est pas encore rendu à notre demande, l'on prétend qu'il ne faut pas fournir au cultivateur le moyen de s'endetter davantage. Je suis un peu de cet avis, qu'il ne faut pas s'endetter davantage. Mais il y a 50 pour cent de nos cultivateurs mal pris qui pourraient être sauvés s'il leur était avancé une certaine somme d'argent pour leur permettre de racheter leur hypothèque. Il est impossible de laisser tomber tous ces cultivateurs, cela serait un mal irréparable pour nos paroisses. Il y a 40 pour cent de nos propriétés qui sont hypothéquées pour la pleine valeur et quelquefois plus. Ces cultivateurs ne pourront jamais reprendre le dessus s'ils n'ont pas d'aide de quelqu'un. Il me semble que cela vaut la peine d'y penser.

Je crois que nos gouvernements pourraient sauver ces malheureux sans qu'il leur en coûte beaucoup. La plupart des créanciers aujourd'hui serait prêt à perdre la moitié de leur argent prêté sur les terres, pourvu qu'ils pourraient retirer l'autre moitié. Un créancier qui a déjà des terres, n'est pas pressé de reprendre d'autres terres, ou un créancier qui demeure dans le village, lui non plus, n'est pas pressé de reprendre des terres, il préfère recevoir 50% de sa créance et quelquefois moins et donner quittance pour le plein montant. Pour cela, il faut quelqu'un qui fournira l'argent nécessaire au rachat de ces créances. Pourquoi le Gouvernement ne prendrait-il pas la responsabilité de fournir l'argent nécessaire au rachat des hypothèques sur les terres? Il perdrait bien peu d'argent, car il y aurait la propriété pour se garantir.

Je puis vous citer un cas dans ma paroisse. Un cultivateur qui a été sauvé en rachetant ses hypothèques avec du 40%, ce cultivateur devait encore sur sa terre \$3,000, il lui était impossible de continuer, il était rendu à la faillite, le tout était pour lui être enlevé après avoir fait beaucoup d'amélioration et avoir donné \$5,000 sur le prix d'achat. Après avoir parlé sérieusement à son créancier et lui avoir fait comprendre que s'il faisait vendre ses terres, il serait beaucoup plus mal que s'il retirait \$3,500 d'argent comptant. Ce créancier a consenti à perdre \$4,500 à la condition de recevoir \$3,500 de bel et bon argent. Ce cultivateur a réussi à emprunter ces \$3,500 d'un homme des Etats-Unis et ce prêteur a de très bonnes garanties sur cette terre. Combien de créances pourraient se régler de cette façon si les cultivateurs hypothéqués pouvaient emprunter l'argent nécessaire?

La plupart de nos Caisses populaires ne sont pas assez fortes pour ces sortes de prêts, il faudrait nécessairement que le Gouvernement leur vienne en aide de quelque manière, soit en prêtant l'argent aux caisses à un taux raisonnable, disons 4%, et les caisses prêteraient à ces cultivateurs qui pourraient racheter avantageusement leurs hypothèques ou bien que le gouvernement fonderait un crédit agricole au côté des caisses populaires déjà existantes, cela ne serait pas beaucoup pratique. Mais d'une manière ou d'une autre, que le Gouvernement nous aide, que nos députés ruraux se réveillent une bonne fois et qu'ils donnent autant d'attention à ces cultivateurs mal pris qu'ils en donnent pour les chemins et les ponts de leurs comtés.

Ernest BENOIT.

Réponse à Monsieur J.-A. Lamoureux

Que M. J.-A. Lamoureux prenne la part qui lui revient de cette conférence et en plus, à propos de sucrerie, je sais que les cultivateurs ont leur part, mais seulement un petit groupe pour les empêcher de crier; la répartition demandera moins de dépenses de voyage, ils pourront faire cela à leur bureau.

A propos de sucrerie aux enfants, elles sont tellement peu nombreuses depuis la crise qu'elles sont tirées au sort et c'est justice parce qu'un enfant dépourvu de talent travaille plus fort que l'autre qui a tous les dons, et c'est de même pour le cultivateur.

M. Lamoureux dit bien que ce sont les cultivateurs qui les paient ces octrois, mais la plupart n'en retirent rien, car ils ne sont pas tous "fils à papa". Il dit aussi que les agronomes à nos frais continueront d'instruire ceux qui veulent prospérer. Tous veulent prospérer, mais les bacheliers en sciences agricoles se tiennent en amitié avec un petit groupe de cultivateurs dans chaque paroisse et non avec tous, tel que M. le Professeur Fortin l'a si bien énoncé dans un ouvrage à l'occasion de la Semaine Sociale de Rimouski sur le rôle des agronomes.

M. Lamoureux ajoute aussi: "Avec un cordonnier, on ne fait pas un forgeron". Ce que je voudrais voir c'est un docteur en agriculture faire un bon habitant du rang."

A propos d'Union catholique, je pense que les agronomes, à venir jusqu'à 1933, ont plutôt travaillé à désunir et depuis ce temps personne n'a attrapé des extinctions de voix à la proclamation.

Je crois avoir trouvé une formule équitable dans mon article qui précède pour rendre service à mes semblables.

Ayant fait mon examen de conscience et lu votre confession, je me permets de vous donner une pénitence: "Travaille et gagne ton pain à la sueur de ton front, comme nous le faisons."

Je me permettrai en terminant de suggérer un programme de restauration agronomique. Si l'on prenait l'argent des octrois et des expositions, la moitié du salaire des agronomes et des instructeurs de ci et de ça, et que l'on emploierait ce montant proportionné à chaque paroisse en octrois sur achat d'engrais chimiques, tous les cultivateurs en profiteraient et dans dix ans l'agriculture serait une merveille.

On nous cite souvent la Belgique comme exemple, et cela a été le commencement de leurs succès.

L'autre moitié du salaire, et c'est le plan de M. Albert Rioux et de M. G. Bouchard, serait employée pour l'achat de terres aux agronomes. Il y en a à vendre dans toutes les paroisses. On leur donnerait le capital en faisant payer un petit intérêt, les cultivateurs imiteraient leur culture pratique, et pendant l'hiver ils feraient la classe du soir à notre jeunesse rurale.

En attendant cette restauration, comme nos techniciens ministériels se prétendent les médécins de l'agriculture, on ira les chercher à leur bureau au besoin et les marchands d'automobiles et de gaz s'en apercevront dans leurs recettes.

Les "Jeune-Canada" ont fait bondir M. Taschereau; moi, un vieux Canadien, j'ai fait bondir une armée de fonctionnaires de son gouvernement qui coûtent bien cher aux habitants!

Romuald LAVOIE, cult.

N.-D. du Sacré-Coeur.

Journée agricole Tenue à Saint-Elzéar de Beauce le 20 février

Le 20 février avait lieu à Saint-Elzéar une première journée agricole sous la présidence de M. le Maire A. Sylvain et de M. le Président du Cercle agricole, J. Marcoux, journée organisée par M. Alphonse Laflamme, agronome du comté.

La journée débuta par une grand-messe solennelle chantée par M. le Curé Cliche qui fit aussi le sermon de circonstance. Après nous avoir fait l'histoire de l'agriculture, il nous en démontra la nécessité et les avantages.

Si les gouvernements s'efforcent de promouvoir l'agriculture, dit-il, c'est qu'ils voient là un des grands moyens de remédier au chômage. Si l'homme des champs ne cultivait plus, les manufactures fermenteraient bien vite leurs portes. Donc, c'est une question vitale, il faut revenir à la terre.

Restons chez nous, soyons indépendants, aimons nos terres, cultivons-les; c'est là qu'est le salut spirituel et temporel.

M. le Curé présenta ensuite les conférenciers et se dit heureux qu'il se tienne une journée agricole dans sa paroisse.

M. R. Painchaud, agr., fut le premier conférencier; il traita la question avicole. Il fit voir les avantages de l'aviculture, l'importance des races pures, du poulailler, de la bonne alimentation des poussins, de la sélection, des signes des bonnes et des mauvaises pondeuses, des causes des maladies, des moyens à prendre pour les éviter.

Il conseille aux dames et jeunes filles de s'occuper de cette industrie secondaire qui peut rapporter un salaire plus rémunérateur que celui des institutrices mêmes, surtout de nos jours.

Le deuxième conférencier fut M. J.-A. Plante, agronome régional présenté par M. J. Marcoux. M. Plante parle de la division d'une terre, donne les meilleures méthodes pour l'égouttement d'un terrain au moyen du labour Richard, du drainage des fosses à talus. Il conseille l'enlèvement des pierres et des meilleures manières d'en disposer. Il parle ensuite de l'importance de la chaux sur les terres trop acides. Il encourage les cultivateurs à produire sur leur ferme tout ce qu'ils ont besoin pour la nourriture du bétail, afin d'acheter le moins possible. Pour terminer, M. Plante conseille aux gens de chez-nous de consommer les produits qu'ils récoltent afin de garder l'argent chez nous.

Le troisième conférencier fut M. E. Poulin, agr., qui traite de l'élevage du porc. Il encourage les cultivateurs à continuer l'élevage de la race Yorkshire. Soins à donner aux jeunes porcs. Bâtir le porc jusqu'à ce qu'il mesure 40 à 48 pouces de longueur et un engraissement de trois semaines est suffisant pour le rendre propre à la boucherie.

Il parle ensuite de l'élevage du mouton. Il recommande aux cultivateurs de garder des races tranquilles et d'abandonner le fameux système de leur faire porter des cravates. Traiter le bétail comme il doit l'être, ne pas le maltraiter de toutes façons. Pour terminer, il traite la question des marchés agricoles. Notre marché est celui de Québec, tâcher d'en satisfaire ses caprices et pour maintenir les prix, toujours produire à peu près la même quantité de produits.

Le quatrième conférencier fut M. Houde, agr., qui démontra l'importance des engrais chimiques. Il dit les lois qui nous protègent, les avantages qu'il y a à fertiliser les pâturages par l'emploi des engrais appropriés, ce qui peut augmenter la croissance du trèfle de 30% et qui permettra de fournir une nourriture peu coûteuse à nos troupeaux laitiers. Il fait voir aussi la nécessité de l'employer sur les céréales et les pommes de terre afin d'augmenter la production de manière à éviter l'achat des moulées au cours de l'hiver.

Le dernier conférencier fut M. Laflamme. Il nous expose les meilleurs moyens pour réussir dans les temps difficiles que nous traversons. Tels que amélioration du troupeau laitier par une bonne sélection, le choix des génisses, le bon élevage des veaux, des bons sujets producteurs et du contrôle laitier. Il félicite M. J. Marcoux qui a obtenu un résultat de 6,000 lbs de lait par vache. Il montre les avantages de la production du fourrage vert et des choux de Siam.

En terminant, M. Laflamme donne les principales statistiques du comté et nous fait voir que la Beauce occupe sur plusieurs points la première place dans la province.

Comme il y a un cercle de l'U.C.C. d'établi dans la paroisse, M. Marcoux demande à M. Plante de nous en démontrer l'utilité, ce qu'il fit en quelques mots.

Un grand nombre de cultivateurs assistaient à cette journée agricole. Espérons qu'elle produira tous les effets désirés.

Félicitations et remerciements à M. Alphonse Laflamme, agronome, principal organisateur de cette journée, ainsi qu'à tous les autres conférenciers.

Un membre de l'U.C.C.

Expérience passée science

Sans vouloir viser personne, laissez-moi dire quelques mots au sujet de la science... en agriculture et louer l'opportunité des Cours-à-domicile.

Plusieurs jeunes gens de cette paroisse ont étudié ces cours, c'est très bien; quelques-uns en ont passé les examens, c'est encore mieux. La science aide beaucoup dans n'importe quelle profession. Mais ce qui cause de funestes effets, c'est la fausse science qui ne connaît rien de la sage pratique.

Nous en avons des exemples dans nos petites paroisses. Des cultivateurs préchent à qui veut les entendre la manière de bien cultiver leur terre, de bien élever leurs petits animaux, de bien soigner leurs vaches, de les faire coucher dans l'étable à l'époque des gelées, etc.

Leur théorie est parfaite, rien n'y manque. Mais allez visiter leur ferme. Vous verrez des souches autour de la maison, neuf à dix arpents de terre cultivée, quelques animaux gagnant péniblement leur vie dans une prairie dénuée. Ne serait-il pas mieux de prêcher d'exemple, d'acquiescer par une bonne pratique les connaissances voulues afin de combattre la négligence, la routine de certains cultivateurs? Là, on pourrait se vanter et avec raison, d'avoir de l'expérience.

Ce qui ruine aussi le prestige du cultivateur, c'est cette manie de s'occuper de politique. Occu-

Les engrais chimiques "MONARCH"



Font
doubler
la
production

N'hésitez pas de demander notre marque lorsque vous achetez des engrais chimiques. Nous vous assurons qualité, service, satisfaction.

Nos analyses sont garanties et nos emballages sont à l'épreuve de tout reproche.

Nous avons fait des arrangements avec le Comptoir Coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs, pour les commandes que vous voudrez bien nous donner par leur entremise.

NOUS FABRIQUONS AUSSI

La nourriture à volaille par excellence
"BIG SIXTY"

CANADA PACKERS LIMITED

1260 rue Mill

Montréal

peu-avez-vous donc des travaux de votre ferme. Lisez la "Terre de Chez Nous", je vous défie d'y trouver un mot de politique! Pourquoi? parce qu'ils se mêlent de leurs affaires! La politique, ce n'est pas pour les cultivateurs. Laissez cela aux gens des villes, aux "chômeurs"... ils n'ont que cela à faire.

Mais nous? Allons donc! Nous avons assez d'occupation, je suppose? Toutes nos heures sont comptées. A part le dimanche, pas une minute de repos.

Au travail, donc, et à bas la politique!

Que nous soyons gouvernés par un ou par l'autre, nous sommes toujours dans la main de Dieu.

EUTROPE,
S.-Charles,
(Chicoutimi).

UN BEAU GESTE

A Bruxelles, il y a deux ans, dans les gradins de l'amphithéâtre situé sur la magnifique place du Cinquantenaire, deux Canadiens assistent au Concours agricole.

Les autos du Roi viennent de corner, la fanfare jette les notes touchantes de la Brabançonne, et le noble Albert 1er va prendre place sur un trône élevé en face de l'arène.

Les chevaux primés défilent en rangs imposants. Les bêtes à cornes viennent après, dans un ordre aussi admirable.

Un coup de coude de mon compagnon, suivi d'une indication de son unique bras, dirige

mes regards vers un endroit où se tenaient deux vaches de race flamande, aux mains de deux jeunes paysannes de même nom.

— Des jeunes filles si bien mises n'accepteraient pas facilement cette situation, chez nous, dit mon ami, pourtant rural à ses heures.

— Comme c'est édifiant, répliquai-je avec émotion.

— D'autres pourraient dire que ce n'est pas convenable et, pour le moins, fashionable!

— Ils auraient tort. Pourquoi rougiraient-elles, ces jeunes filles, de conduire des animaux qu'elles ont élevés avec tant de soin et qui forment leur meilleure richesse?

— Tu veux peut-être dire, ajouta mon ami, qu'ayant été à la peine elles doivent être à l'honneur!

— C'est sûr.

Quand ce fut le tour de ces gentilles paysannes de passer devant le trône, le roi Albert les fit approcher et les félicita par une chaleureuse poignée de main.

Ce beau geste du roi des Belges, en faveur de la conversion de la femme à la terre, mérite d'être signalé.

Ce jour-là, j'ai connu une paupière où parlait une larme de bonheur.

(Extrait des "Premières Semaines" de Georges Bouchard).

Note

Dans les deux premières semaines de 1934, le nombre de porcs classés au Canada a été de 114,893 contre 100,801 pour la période correspondante l'année dernière.

ELEVEZ PLUS
DE POULETTES
PAR CHAQUE
100 POUSAINS

Un autre triomphe pour les Poussins Bray

Dans un concours d'éleveurs de poussins, l'année dernière, avec un total de 50,000 poussins provenant de 45 différents couvoirs, 54% (plus de la moitié) des prix en argent furent obtenus par les poussins Bray, 1er, 3ième, 5ième, 9ième et plusieurs autres prix. Ceci démontre facilement la manière dont les poussins Bray vivent et prospèrent. Ça paie d'acheter les poussins Bray. Demandez notre brochure gratuite dès aujourd'hui, "La voie du Succès en Aviculture pour 1934". Elle contient toutes les informations sur les poussins Bray.

Huit races — Huitième année d'épreuve du sang Sixième année approuvée par le Gouvernement
BRAY CHICK HATCHERY, 35 Clayburn Ave.,
St. Catharines, Ont.

Les caisses populaires

Causerie donnée par M. Paul-Henri Guimont à l'Ange-Gardien

Monsieur le Président, Messieurs,

Tout comme le disait le distingué président de l'Union Catholique des Cultivateurs dans une publication récente : "L'Agriculture doit servir de base à toute restauration sociale". En effet, elle seule peut maintenir l'équilibre dans l'économie nationale. En assurant la subsistance des autres classes, elle assure la survivance de la société et renouvelle le sang des populations urbaines. Elle est indispensable à la prospérité industrielle et commerciale, comme à celle de toutes les autres activités sociales. Elle est la meilleure sauvegarde des vertus et des traditions religieuses qui ont fait la force des nations et assuré la survivance de notre propre race.

Si vous jetez un regard vers le passé, vous constaterez facilement que les nations les plus fortes et les plus stables, les peuples les plus prospères ont été ceux où la production agricole ne rencontrait aucune entrave, ceux où l'agriculture florissait. Comment eut-il pu en être autrement, Messieurs, lorsque l'agriculteur permet à l'ouvrier tout comme au bourgeois la satisfaction de leurs besoins les plus pressants, lorsque la classe agricole constitue aujourd'hui, tout comme autrefois, la majorité des peuples ?

Malheureusement, peu de gens ont su comprendre ce principe au cours des dernières décades. "Depuis un demi-siècle, on a cru que la finance, l'industrialisation et le commerce des produits manufacturés ramèneraient l'âge d'or sur la terre. Toutes nos activités économiques furent orientées par cette fausse conception de la richesse. L'agriculture fut délaissée; les grandes agglomérations urbaines ont attiré dans leur sein les vies et les capitaux de la campagne". Le développement des centres métropolitains a suscité la désintégration de la paroisse rurale et ce qui pis est, il a rendu l'agriculture dépendante de ces mêmes centres et au point de vue de l'écoulement de ses produits, de l'achat de ses matières premières, et d'avance de capitaux. Voilà une situation anormale, parce que, avec ce même développement, les prix nets des produits agricoles à la ferme ont diminué alors que les dépenses de production du cultivateur ont augmenté. Une réforme s'impose donc et celle-là ne sera efficace qu'en autant qu'elle groupera les énergies individuelles dans le système coopératif, système coopératif de production, vente ou crédit qui seul peut servir de nerf ou pivot aux précédents.

On s'aperçoit de plus en plus qu'il est impossible d'édifier la prospérité de l'industrie, du commerce et de la finance sur la ruine de l'agriculture. La terre doit être remise à la première place dans les préoccupations des dirigeants. Elle doit être la première à bénéficier de l'épanouissement économique de notre nation tout comme elle a été la première à faire fructifier et à seconder les efforts de nos ancêtres. Par notre incurie coutumière, par notre négligence coupable, notre province, par exemple, importe chaque année pour environ \$100,000,000. de produits agricoles. Cette situation n'a aucune raison d'exister. Néanmoins, elle nous prouve indubitablement que nous avons des marchés, mais à notre malheur

et à notre détriment ils nous sont enlevés par les autres provinces et les pays étrangers.

Vous constatez avec moi, Messieurs, la nécessité d'une réorganisation. L'adaptation de la production à la consommation est fondamentale. Pour réussir semblable politique, il nous faut, tel que le dit M. Rioux, un inventaire, 1) de la consommation, pour savoir exactement ce qui se vend sur nos marchés; 2) de notre production, pour nous rendre compte de ce qui nous manque. Or ceci ne peut être mieux résolu que par l'aide de coopératives de production ou de crédit dont le but fondamental est de mieux orienter les énergies individuelles.

Le travail trouverait lui-même dans cette réorganisation un appui extérieur et une directive plus ordonnée. Ne l'oubliez pas, Messieurs, le travail c'est le complément de l'agriculture. Tous les deux sont interdépendants et, dans l'état actuel des choses, nécessaires à la vie des nations. Conséquemment, l'un ne peut souffrir sans que l'autre ne subisse une réaction parallèle et quasi similaire. Mais conscient du danger qui le menaçait avec le développement de l'industrie et du machinisme, l'ouvrier n'hésita pas à se grouper et à former ces syndicats qui aujourd'hui lui rendent des services si précieux. Il est peut-être vrai que les succès des organisations ouvrières ne sont peut-être pas tels que prévus en certains milieux; mais cela doit être attribué non à la fausseté mais à la mauvaise application du principe; en effet, l'échelle des salaires manque totalement de flexibilité et de précision. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins vrai que pour le travail comme pour l'agriculture, l'épargne et l'établissement de Caisses Populaires demeureront toujours le pivot ou le facteur essentiel au succès des autres organisations que celles-là soient coopératives de production, de vente ou syndicats.

Le milieu où s'exercent et se déploient les initiatives individuelles, c'est la paroisse. Dans une communauté d'action, les individus doivent la même porter leurs premiers efforts et procéder à ce travail de rénovation préconisé par M. Rioux et nombre d'autres sociologues et économistes distingués. Il ne faut point oublier en effet que lorsque les entrepreneurs ou industriels ont dans les centres urbains leurs associations d'affaires et leurs services d'information, lorsque les ouvriers possèdent leurs propres syndicats par l'entremise desquels ils peuvent conclure des marchés, l'agriculteur est lui-même laissé à ses propres forces, à son individualisme fatal. Dans l'état actuel des choses et en raison du manque de cohésion de sa propre classe, l'agriculteur saura difficilement atteindre ce magnifique succès déjà réalisé par les ouvriers ou les industriels s'il ne se groupe afin de bénéficier lui-même des avantages correspondants. Or comme la paroisse forme un organisme quasi-complet, là d'abord doit se porter l'effort. Et comme premier jalon dans un programme de restauration, la caisse populaire offre la garantie la plus sûre et la plus efficace car elle favorise l'épargne et tel que le dit le proverbe: "L'argent, c'est le nerf de la guerre."

Avant d'entrer dans l'étude de

l'oeuvre éminemment économique des caisses populaires, nous nous permettons de souligner ici quelques autres maux dont souffre actuellement l'agriculture afin de mieux encore réaliser la nécessité urgente de la coopération, du besoin d'un crédit agricole et de l'établissement d'une Caisse Populaire.

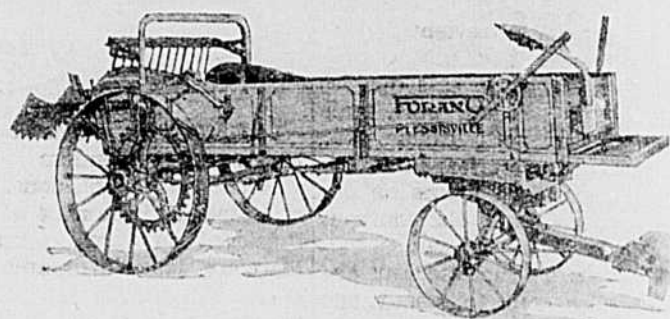
Depuis 1919, l'agriculture en général souffre d'un désavantage réel dans l'écoulement et la vente de ses produits. Les prix obtenus par l'agriculteur sont peu ou pas rémunérateurs relativement au coût de production de ces mêmes produits. Même depuis 1930, nombreux sont les produits agricoles vendus à perte, avec le résultat que le cultivateur vit inconsciemment sur son capital.

De plus, une disparité ou un écart marqué existe entre les prix des produits agricoles à la ferme et les prix des mêmes produits aux consommateurs. En d'autres termes, la marge des profits des intermédiaires est beaucoup trop élevée, absorbant en certains cas de 50 à 60% du prix de vente de ces mêmes marchandises. C'est précisément en considération d'une semblable situation que le premier ministre du Canada annonçait, ces jours derniers, la formation d'un comité d'enquêtes dont le but serait d'étudier ce problème et de faire rapport sur les activités des intermédiaires et des "jobbers". Puisque le gouvernement se charge de semblable travail, c'est donc que la situation est plus grave que nous le croyons.

Finalement, un écart aussi prononcé existe entre les prix des produits agricoles et les prix des produits industriels, et ceci au désavantage du cultivateur. Cet écart se manifeste depuis la guerre et n'a cessé de s'accroître depuis. En d'autres termes, les prix des produits industriels, que le fermier est forcé d'acheter afin de continuer sa production, étant demeurés presque fixes depuis 1920, alors que les prix des produits agricoles ont baissé considérablement, il en est résulté, un désavantage de l'agriculture, un écart qui excédait 45% encore l'an dernier. Ainsi le prix des moissonneuses-lieuses n'a relativement pas diminué depuis 1919 alors que les prix des patates sont baissés de près de \$4. et plus à \$0.60 le sac.

Ce léger aperçu de la situation présente vous permet de réaliser rapidement les déficiences du régime actuel et le besoin urgent de collaboration et de coopération. C'est d'ailleurs un besoin auquel on répondit nombre d'autres nations. Pour ne citer que celles-là, le Danemark de 1852 à nos jours a réussi à doubler et plus le chiffre de sa population, à augmenter la fortune individuelle d'un chacun, à créer un marché d'exportation pour les produits danois par l'intermédiaire de la coopérative de production et de crédit. Le paysan allemand n'a atteint sa prospérité actuelle que grâce à l'établissement des caisses de crédit du type Raiffeisen — (Landshafte) —. Ainsi en fut-il en France. Aux Etats-Unis, les producteurs d'oranges Sunkist n'ont pu s'emparer d'un marché international que par leur collaboration ou coopération. L'Ouest canadien lui-même sentit ce besoin il y a longtemps, lorsqu'il organisa les pool des blés canadiens. Il est vrai que ce dernier subit une certaine faillite en 1930, mais ceci ne détruit pas le principe de la coopération. Cet insuccès est attribuable avant tout à l'action des directeurs qui désiraient obtenir le monopole du marché plutôt que l'amélioration de leur

EPANDEUR FORANO NOUVEAU BAS PRIX \$100.00



C'est l'épandeur léger le plus pratique qui soit offert en vente. Il possède un deuxième cylindre distributeur et pulvérisateur d'engrais. Epand 4 à 30 voyages à l'arpent. Facilement tiré par deux petits chevaux. L'essieu d'avant est court, empêchant le timon de frapper les chevaux. Garantie de 5 ans.

EPANDEUR PERFECTION \$90.00
à un cylindre

Profitez de cette aubaine. Ecrivez dès aujourd'hui. Nos 61 années d'expérience sont à votre service.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

Dept. C
PLESSISVILLE, QUE.

rendement. Dans cette province même, nombreuses sont les coopératives groupées sous le titre de fromageries, crémeries ou producteurs de sucre d'érable opérant chaque année à profit.

Ce mouvement, j'oserais dire international, a sa base dans l'efficacité de la coopération telle qu'elle vous est sans doute connue à tous par la multiplicité de ses objectifs dont certains sont : L'augmentation du rendement; l'amélioration de la qualité des marchandises; l'obtention du crédit; la promotion de la demande; l'analyse des marchés; la distribution plus adéquate des produits; etc... En fait, les énergies individuelles laissées à elles-mêmes engendrent la routine et souvent aussi la ruine. C'est ce que l'ouvrier et l'industriel ont compris lorsqu'ils se sont groupés dans leurs sphères respectives. Il appartient maintenant à l'agriculteur de former des associations, des associations puissantes dans les différentes sphères de ses activités économiques et sociales afin de pouvoir rivaliser et traiter d'égal à égal avec les associations urbaines de même genre, et partant d'augmenter son niveau de vie, d'étendre le cercle de ses connaissances et faire revivre dans la paroisse la prospérité d'autrefois.

Ayant analysé la situation agricole présente, et étudié les maux dont souffre le fermier dans son commerce quotidien, nous devons maintenant démontrer le moyen immédiat le plus nécessaire au succès des efforts de la classe rurale. Ce moyen, c'est l'organisation dans les centres ruraux de Caisses Populaires, dites "Desjardins", dans le but d'activer l'épargne, de la canaliser, et de la faire servir à la prospérité et au bien-être de ces propres centres, d'enseigner le chemin du bonheur à ses propres sociétaires.

Mais me diront certains d'entre vous : Nous avons actuellement un système bancaire où nous versons des dépôts que nous pouvons retirer sur demande. Ces institutions bancaires sont des plus solides et leurs antécédents ont justifié la confiance que nous avons déposée en elles.

J'admets facilement ceci et j'ajouterais que le système bancaire actuel est nécessaire au développement de notre vie économique et nationale. Cependant, en raison de leur nature, de leur organisation et des lois qui les régissent, ces banques ne rendent pas tous les services qu'on en pourrait attendre. En d'autres termes, le système bancaire actuel renferme certaines lacunes auxquelles nous devons

nous empresser de remédier. C'est ce que M. le Commandeur Desjardins reconnaissait en 1900 lorsqu'il fondait à Lévis la première Caisse Populaire, et le succès des caisses de ce genre depuis leur inauguration est une garantie ou un témoignage incontestable de leur nécessité comme complément au système bancaire actuel.

De par leur nature, nos banques à charte remplissent une double fonction : Celle d'émettre du papier monnaie, et celle dénommée opérations de banque proprement dites. Nous négligeons la première car elle ne se rapporte pas à l'argument sous discussion. D'ailleurs, il est possible que ce pouvoir leur soit enlevé avec l'établissement d'une banque centrale. Dans leurs opérations de banque proprement dites, les banques à charte puisent leurs pouvoirs les plus importants. En effet, la loi fédérale des banques leur accorde le pouvoir de recevoir des épargnes et des dépôts et des individus et des sociétés, de consentir des prêts à courte échéance sur billets, de faire l'escompte de tels billets, et par leur entremise de développer le commerce et l'industrie. Au contraire, tel que le dit M. Vaillancourt, "les Caisses populaires ne peuvent émettre de billets de banque, ne peuvent faire d'escompte, mais elles reçoivent de leurs membres des dépôts et consentent des prêts à leurs sociétaires seulement. La banque ne prête jamais sur hypothèques; la caisse populaire le fait. La banque ne prête jamais à long terme, ses fonds sont trop mobiles parce que ses déposants sont surtout des financiers, des commerçants ou des spéculateurs, tandis que les sociétaires de nos caisses populaires sont de petits épargnants, éloignés de toute idée de spéculation et dont les fonds sont stables. De plus les prêts sur billets remboursables à la semaine, à raison de 25, 50 sous et \$1.00 que consentent nos Caisses Populaires ne viennent donc pas en opposition avec les banques mais complètent plutôt le système bancaire en permettant avec elles de procurer à toutes les classes de la société le crédit dont elles ont respectivement besoin."

Ce court exposé suffit, je crois, à vous faire voir la lacune qui existe. Heureusement, dans notre province, la plupart des banquiers ont su le reconnaître, mais il serait encore désirable comme le disait M. Vaillancourt, le Président de la Fédération des Caisses Populaires, que "toutes les banques fussent aussi éclairées"

(Suite de la page 351)



Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

STATION EXPERIMENTALE

S.-ANNE DE LA POCATIERE

TANDIS QUE VOUS Y PENSEZ

Vous avez depuis quelques années, dans le coin de votre jardin, quelques pruniers ou pommiers rongés par les chancres et dont les fruits, lorsqu'il y en a quelques-uns, n'arrivent jamais à maturité sans être atteints de vers ou de pourriture quelconque. Vous croyez perdre beaucoup en les détruisant et vous vous obstinez, malgré les conseils de votre instructeur horticole, à laisser végéter ces arbres, à moitié pourris, sinon complètement morts. Croyez-vous économiser en leur épargnant la hache et le feu? Ce n'est pas la manière d'agir du cultivateur intelligent, qui cherche à faire produire le plus possible, chaque petit coin de sa terre. Abattez ces arbres inutiles et dangereux dès maintenant, tandis que vous le voulez et que vous avez le temps. Au printemps, vous n'y penserez plus et si vous y pensez, il sera trop tard.

QUELQUES CONSEILS POUR MARS

Les réserves de grains et de graines de semence devraient être faites immédiatement. Celles que l'on achète en dehors devraient être commandées et celles que l'on prend sur la ferme devraient être soigneusement criblées. La pratique de préparer à l'avance sa semence et en faire faire un essai germinatif est une grande sûreté qui évite aussi une perte de temps et d'argent au temps précieux des semences.

Si elle n'a pas été commencée, la comptabilité même très élémentaire devrait être entreprise si l'on veut établir dès le début de l'année la somme des dépenses prévues, c'est-à-dire les charges fixes, telles que taxes municipales, scolaires, intérêt sur hypothèque ou autres obligations. Connaissant en plus les dépenses probables d'entretien de la famille et de la ferme, le cultivateur soucieux d'affronter ses obligations aura vite décidé d'arrêter un plan de culture en conséquence. En effet, il jugera plus urgent d'augmenter la production des récoltes pour mieux nourrir toutes les classes d'animaux en vue de vendre plus de lait, plus de lard, plus d'œufs, etc. En d'autres mots, il verra à s'assurer par la production de la ferme des revenus indispensables à balancer le budget. Sans cela, la culture ne plait guère et porte l'exploitant au découragement et à la négligence d'où jaillit souvent le mécontentement.

Dans cinq ou six semaines, les travaux de la terre seront à la veille de commencer. Serons-nous prêts? Le fumier aura-t-il été transporté et mis en compost surtout dans les champs les plus éloignés des bâtiments?

Les machines agricoles auront-elles été inspectées au préalable afin d'y faire les réparations nécessaires avant l'arrivée des semences. Généralement on attend à la dernière minute, l'on répare à la hâte ou l'on opère avec des machines mal réglées qui font un travail souvent fois peu convenable.

Les truies et brebis qui apportent à ce temps-ci devraient être logées dans un appartement assez chaud, sec, bien ventilé et sans fuite isolé des autres animaux. Ce n'est pas le moment de prendre des chances et c'est à cette heure-là surtout qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Les préparatifs du jardin ne devraient être trop retardés. Encore cette année il faudrait le rendre plus attrayant et plus productif. Si les fleurs donnent la beauté, les légumes par leur valeur alimentaire inestimable donnent la santé.

8e Cours-à-domicile de l'U.C.C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, b.s.a., professeur à

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

(Tous droits réservés par l'U.C.C.)

Les caisses populaires et le crédit agricole

[(17e leçon)]

Les unions de caisses populaires

Les caisses populaires sont des coopératives paroissiales ou locales de crédit. Généralement leur territoire est celui de la municipalité ou de la paroisse où elles ont leur siège social. Le gros des opérations d'une caisse ordinaire consiste à desservir les membres de son territoire. Cependant, il arrive qu'une caisse a besoin parfois de l'aide d'un organisme opérant dans un champ plus étendu que celui de la paroisse et alors elle entre dans l'Union des Caisses populaires.

Une union de caisses populaires est formée généralement, dans notre province, par les caisses populaires paroissiales d'un diocèse. Il suffit que douze caisses locales le décident pour qu'une union se forme. Cette union sera régie par la loi des syndicats coopératifs comme ses filiales et elle adoptera les règlements les plus convenables à ses fins.

But des unions

Les unions de caisses populaires poursuivent, comme leurs filiales, des fins d'ordre social et d'ordre économique.

Dans l'ordre social, les unions visent à faciliter et à propager l'étude des questions se rapportant au crédit populaire appliqué aux besoins des populations rurales ou ouvrières. C'est ainsi que l'union régionale des Caisses de Québec a tenu, depuis 1921, plusieurs conventions annuelles de représentants de ses filiales pour discuter des meilleurs moyens de propagande, etc.

L'union voit à protéger les intérêts de ses caisses adhérentes dans l'ordre législatif.

Elle travaille à la fondation de caisses nouvelles, de caisses de dotation ou de prévoyance.

Elle facilite le travail de la surveillance des caisses affiliées.

Elle fonde une caisse régionale ou aide au fonctionnement d'une caisse centrale.

Les moyens d'action de l'Union

Les unions de caisses populaires recourent d'ordinaire aux moyens suivants : Conférences de propagande, visites des caisses organisées, réunions, publicité dans les journaux, publication de brochures, de tracts, de revues, etc. Les états de comptes publiés dans les journaux sur les activités de telle ou telle caisse peuvent l'avoir été à la demande d'une union.

Chaque caisse affiliée doit payer à l'Union une cotisation annuelle proportionnelle à ses bénéfices et souscrire des parts à la caisse régionale ou centrale s'il y en a une.

Les membres des unions

Les unions de caisses populaires n'ont pour membres que des caisses, elles ne comptent pas d'individus parmi leurs membres. De cette condition, il résulte qu'à leurs assemblées n'ont droit de vote que les représentants attitrés des caisses locales affiliées. C'est un excellent moyen d'appliquer l'idée coopérative dans le fonctionnement du crédit populaire et d'empêcher toute intrusion de la part des spéculateurs.

Une caisse affiliée à une union peut toujours sortir des rangs de l'Union, soit en envoyant sa démission, soit en étant exclue. Il va sans dire que la démission d'une caisse locale n'est acceptée que lorsque cette dernière a rempli tous ses engagements envers l'union. L'Union peut même demander à l'assemblée générale des membres de la caisse démissionnaire de se prononcer sur cette démission.

Les cas d'exclusion sont les suivants : mise en faillite, refus de payer les cotisations dues à l'Union, manque d'observance des statuts, tentative de tromper la surveillance de l'Union.

L'administration des unions

Les unions de caisses populaires sont conduites de la même façon que leurs caisses affiliées. A leur tête, il y a le conseil d'administration, une commission de crédit, lorsqu'il y a une caisse régionale et un conseil de surveillance. Ces conseils ou commissions fonctionnent pour une union de la même manière que pour une caisse. Les pouvoirs, les charges et les privilèges sont les mêmes dans les deux cas.

L'assemblée générale ordinaire des membres d'une union de caisses doit avoir lieu au moins une fois par année. A part les assemblées générales annuelles ordinaires, il peut y avoir des assemblées générales extraordinaires de l'Union. Toutes ces assemblées procèdent comme les assemblées des caisses locales affiliées. Elles ont des pouvoirs identiques.

L'exécutif d'une union comme celui d'une caisse est composé du président, du vice-président, et du secrétaire de cette Union. Ces trois personnes sont choisies parmi le conseil d'administration de l'Union.

La caisse régionale ou centrale

Toute union peut établir à son siège social une caisse centrale ou régionale dont le rôle est de recevoir des dépôts des locales ayant à disposer des surplus d'argent. Une chose est fréquente parmi les locales : à certaines périodes de l'année, l'argent abonde dans telle ou telle caisse, tandis qu'il se fait rare dans d'autres périodes. Il a été observé, dans certaines caisses, composées de cultivateurs, que l'argent y est abondant à l'automne et qu'il y est rare au printemps, tandis que c'est tout le contraire pour des caisses établies parmi des populations vivant surtout de l'industrie forestière. Dans les périodes d'abondance, il est bon qu'une caisse locale trouve à sa portée un organisme capable de prendre soin de ses surplus. Souvent la caisse régionale ou centrale est à même de payer un intérêt très convenable sur les dépôts des locales et de donner aux administrateurs de celles-ci de sages conseils sur la répartition de leurs placements. En outre, les dépôts faits à la centrale sont toujours disponibles pour la caisse déposante.

Mais la caisse centrale ne fait pas que recevoir de l'argent en dépôt, elle est aussi une institution de prêt. Elle est une institution de prêt particulièrement pour les caisses affiliées. Il arrive qu'une caisse locale, à cause de raisons propres à son milieu, n'a pas toujours tout le capital liquide nécessaire pour satisfaire ses sociétaires. Dans de tels cas, elle peut faire appel à la caisse centrale et en obtenir un prêt qui lui permettra de rembourser certains dépôts ou de faire des prêts sans déranger tous ses placements. La chose se pratique souvent depuis que des caisses centrales fonctionnent dans la province.

La Fédération des Caisses Populaires

Les Unions diocésaines ou régionales de caisses populaires peuvent se fédérer entre elles, en constituant une Fédération comme celle qui existe présentement dans la province. La Fédération des Unions de Caisses Populaires est régie par la loi des syndicats coopératifs et elle fonctionne de la même façon que les unions fédérées. Elle voit surtout à protéger les intérêts provinciaux des caisses populaires et à maintenir un système efficace d'inspection.

L'inspection des caisses populaires est aujourd'hui faite par un groupe d'inspecteurs placés sous la direction de la Fédération. Ces inspecteurs visitent régulièrement chaque caisse locale, en examinent et vérifient les livres afin que tout soit tenu en ordre. Ils font rapport de leurs observations aux administrateurs de la caisse et aux directeurs de la Fédération. Leur travail est très utile pour le gérant plus ou moins expérimenté qui hésite parfois en face de certaines difficultés. L'arrivée de l'inspecteur au siège d'une caisse locale n'est jamais annoncée à l'avance.

(Voir Questionnaire à la page suivante)

**Aux anciens —
un grand passé**

AUX JEUNES AGRICULTEURS

**Aux jeunes
un bel avenir**

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme".

Comment attacher à la terre nos femmes et nos filles

Beauharnois, 26 janvier 1934

Dans la famille

1 — Que les parents se plaignent moins de leur sort plus ou moins intéressant parfois, et qu'ils acceptent avec une résignation vraiment chrétienne, les épreuves permises par la Providence.

2 — Qu'ils intéressent leurs enfants aux choses de la terre, et qu'au lieu de garder parfois un silence de carpe en présence des questions posées par les enfants, ils tâchent d'y répondre de leur mieux.

3 — Que le père pousse chacun de ses enfants à se spécialiser dans un produit agricole, en prenant les renseignements voulus dans les brochures ad hoc publiées par les gouvernements.

4 — Qu'ils apprennent aux enfants à faire de la comptabilité à leur portée.

5 — Qu'ils cessent d'inonder leur foyer de la presse jaune qui corrompt les mœurs.

6 — Que l'on s'efforce de pratiquer sur la plus haute échelle le principe de la Petite Industrie.

7 — Que les parents commencent par affermir leur autorité sur les enfants plus jeunes afin de ne pas avoir à essayer plus tard des déboires amers.

8 — Que le père donne à ses enfants les récréations légitimes même si cela coûte quelques sous.

9 — Que les parents s'efforcent de montrer à leurs enfants la supériorité de la vie rurale au point de vue physique et moral et social.

10 — Que l'on cesse de vouloir singer les gens de la ville dans le vêtement, le sport ; que l'on coupe dans sa racine, le luxe qui appauvrit la famille.

A l'Ecole rurale

1 — Que les institutrices s'efforcent de comprendre davantage leur rôle d'éducatrice rurale et qu'elles fassent conviction dans l'esprit de leurs enfants.

2 — Que les institutrices s'ingénient à trouver un moyen de faire jouer les enfants à des jeux qui respirent le sens agricole.

3 — Que dans les exemples apportés dans l'enseignement, elles s'inspirent de la vie rurale.

Enseignement secondaire

1 — Que l'on cesse de mettre dans l'esprit des enfants la nécessité d'apprendre l'anglais (avant le français) la dactylographie et la sténographie, sous prétexte de déniaiser les enfants.

Dans la paroisse

En fondant une section spéciale dans le cercle de l'U.C.C. pour les dames et demoiselles, où l'aumônier s'efforcera de montrer aux dames et demoiselles rurales, la santé de la vie rurale ;

Où l'on pourra aussi les intéresser aux grands problèmes qui intéressent ceux qui plus tard ou actuellement seront ou sont leurs époux ;

Où l'on pourra leur faire sentir qu'il n'y a rien d'humiliant à passer pour un "Habitant" ;

Où l'on pourra travailler à en faire des apôtres de la vie rurale : car il n'y a rien pour se convaincre soi-même que de travailler à convaincre les autres ;

Où l'on puisera les vrais principes de la charité chrétienne en apprenant à s'aimer les uns les autres, au lieu de se mépriser et de se rabattre les uns les autres (défaut bien humiliant du peuple canadien-français).

Où l'on sera mis en garde contre les idées empoisonnées des femmes de villes qui ne veulent plus avoir d'enfants.

G. JEANNOTTE, ptre.
Beauharnois

Questionnaire du Cours-à-domicile

QUESTIONS

10. — Qu'est-ce qu'une union de caisses populaires ?
20. — Quel est le but d'une union ?
30. — Quels sont les moyens d'action des unions ?
40. — Qui est membre de l'union des C.P. ?
50. — Comment est administrée une union de C.P. ?
60. — Quelle loi régit la Fédération des C.P. ?
70. — Qui dirige l'inspection des C.P. ?

Pensées de neige

L'hiver est venu. Ma vitre est glacée.
Je n'y vois plus rien que du givre épais.
La lumière pâle est comme baissée,
Mais elle m'apporte un long jour de paix.

Pour écrire un vers blanc comme la neige,
Je trempe ma plume en l'encrier noir ;
Un vol de flocons aussitôt m'assiège :
Ce sont des pensers qui viennent me voir !

Légers, je les sens tourner dans mon âme,
Pareils à de tout petits papillons
Vêtus de blancheur et vêtus de flamme,
Qui font en volant luire des rayons.

Mais il ne faut pas que le doigt les touche :
A son dur contact, ils fondent en pleurs !
Et le tourbillon folâtre et farouche
Meurt en mon esprit pour renaître ailleurs...

Albert LOZEAU.

LE CLUB DES JEUNES ELEVEURS DE SAINT-REMI DE TINGWICK

Au mois de mars dernier, M. H. Pintal du Service de l'Industrie animale de Sherbrooke, et M. D. Fortin, agronome du Comité, sont venus ici expliquer aux jeunes garçons les avantages d'un Club de jeunes Eleveurs. En quelques jours, un club de jeunes éleveurs fut organisé, composé de 16 membres. Tous se mirent au travail, à l'étude.

Durant l'été plusieurs visites ont été faites à chacun des membres par des instructeurs du fédéral et du provincial. Les enseignements et les conseils ont été très bien écoutés et mis en pratique.

Le 10 août dans un concours d'expertise de Bovins tenu à Lennoxville, notre club, représenté par trois de ses membres, s'est classé cinquième sur vingt-huit clubs présents.

Dans un autre concours d'expertise durant l'exposition du Comité, MM. Roland Bernier et Robert Levasseur se sont classés deuxième et troisième sur les vingt-six concurrents.

Le 21 septembre, une exposition tenue au village de S.-Rémi démontrait aux yeux de toute la paroisse et de plusieurs cultivateurs des paroisses voisines, le travail et le succès de nos jeunes éleveurs. Tous furent surpris de voir nos jeunes garçons montrer leur savoir-faire en jugeant la meilleure vache et en donnant les qualités et les défauts d'une vache laitière.

Des prix spéciaux, des prix réguliers et des primes ont été accordés pour une valeur d'environ \$130.

MM. les agronomes se plurent à souligner le bon travail et le grand succès de nos jeunes éleveurs et aussi les exhorter beaucoup à continuer l'an prochain avec un club encore plus nombreux.

DISTRIBUTION DES PRIX

Le 16 février courant, M. H. Pintal, officier du Service Fédéral de l'Industrie animale, district de Sherbrooke, accompagné de M. D. Fortin, agronome du Comité, sont venus faire la dis-

tribution des prix gagnés à l'exposition tenue en septembre dernier.

Classe No 1 — Veaux nés avant le 1er avril 1933: 1er Ernest Saucier, \$4.00; 2e Eddy Champoux, \$3.75; 3e Hervey Groleau, \$3.50; 4e Léo P. Champoux, \$3.25; 5e Gérard Bernier \$3.00; 6e Robert Levasseur, \$2.75; 7e Roland Bernier, \$2.50; 8e Maurice Levasseur, \$2.25; 9e Emile Roberge, \$2.00.

Classe No 2 — Veaux nés après le 1er avril 1933: 1er Gérard Levasseur \$4.00; 2e Léo P. Morin, \$3.50; 3e Félix Ouellette, \$3.00; 4e Marcel Champoux, \$3.00; 5e René Gobeil, \$2.50; 6e Fidèle Bernier, \$2.00.

Classe 3 — de parade et d'entraînement: 1er Ernest Saucier, \$1.00 et 5 autres prix.

Classe No 4 — Classe d'expertise: 1er Emile Roberge, \$1.00 et cinq autres prix.

Classe No 5 — Rapport de nourriture et d'inspection à domicile: 1er Hervy Groleau, \$4.50; 2e Emile Roberge, \$4.00; 3e Roland Bernier, \$3.50; 4e Eddy Champoux, \$3.00 et 11 autres prix.

Championnat: Grand Champion, Ernest Saucier; Champion Réserve, Eddy Champoux.

L'Honorable J.-E. Perrault, député du comté, qui n'oublie pas les jeunes, a bien voulu nous encourager en nous donnant un prix spécial.

Autres prix spéciaux: M. H. Pintal, officier très dévoué pour les clubs des jeunes éleveurs, nous donna de nombreux conseils, dont chaque membre s'efforcera de mettre en pratique au cours de l'année 1934.

M. D. Fortin, agronome du comté, toujours à notre disposition, nous fit d'importantes remarques.

M. le Curé Bibaud remercia les conférenciers et félicita les jeunes éleveurs.

Merci à nos généreux donateurs ainsi qu'aux départements d'Agriculture d'Ottawa et de Québec.

Notre club est réorganisé avec 24 membres pour l'année 1934.

EDDY CHAMPOUX, Sec.

Conseils de la saison

FERTILISATION DU TABAC

En attendant les sucres, il serait opportun d'élaborer votre programme de fertilisation pour la prochaine saison. C'est un travail nécessaire et toujours productif.

Que déciderez-vous alors au sujet du tabac ?

Malgré le niveau actuel des prix du tabac, nous croyons que l'emploi judicieux des engrais commerciaux est encore profitable et économique. En voici les raisons principales.

1o — L'emploi des engrais chimiques permet une meilleure distribution du fumier par toute la ferme. Quand tout le fumier est employé pour la culture du tabac, les autres récoltes en souffrent généralement.

2o — Des applications légères de fumier (10 à 12 tonnes à l'acre) sont plus profitables que des applications massives (20 à 30 tonnes). Complétées par des engrais commerciaux, les premières donnent les meilleurs résultats.

3o — Le fumier est un engrais complet mais mal équilibré. Des expériences nombreuses démontrant que l'emploi simultané du fumier et des engrais commerciaux donnent de plus abondantes récoltes et un tabac de meilleure qualité.

4o — Le fumier est aussi un engrais d'action lente, bien que prolongée. Un apport d'engrais directement assimilables fournit les éléments nécessaires à la plante au début de la végétation.

5o — Aux prix actuels, le coût des engrais chimiques dans la production d'une récolte de tabac est largement compensé par l'augmentation de cette récolte.

ENGRAIS POUR TABAC A CIGARES

Les résultats des dernières expériences nous indiquent la nécessité de modifier quelque peu les formules déjà recommandées pour la fertilisation de nos tabacs à cigares. Il paraît urgent d'augmenter la potasse afin d'obtenir un produit de meilleure qualité. Le mélange suivant est établi d'après les résultats de quatre années d'expériences faites, en quadruplicate, à la Station Expérimentale de l'Assomption.

Sulfate de soude : 450 lbs (ou environ 4 1/2 sacs).

Sulfate d'ammoniaque: 170 lbs (ou environ 1 1/2 sac).

Superphosphate : 850 lbs (ou environ 7 sacs).

Sulfate de potasse : 530 lbs (ou environ 2 1/2 sacs)

Nous avons là un mélange d'une tonne exactement et dont la formule est d'environ 5-8-13. On l'emploiera à raison de 1000 à 1200 lbs à l'acre, suivant la richesse du sol, avec 10 tonnes de fumier. Notons en passant que ce mélange contient du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque, parce qu'il est bien établi que l'azote ne doit pas provenir uniquement du sulfate d'ammoniaque.

ENGRAIS POUR TABACS A PIPE

Très peu d'expériences ont été conduites sur la fertilisation des tabacs à pipe. Mais l'observation des récoltes depuis plusieurs années est cependant un guide précieux sur quoi baser des recommandations. Nous savons que les tabacs à pipe doivent être récoltés bien mûrs et être de couleur claire. Ils devront par conséquent recevoir des fumures moins riches en azote et plus riches en acide phosphorique.

Le mélange suivant donnera probablement de bons résultats:

Nitrate de soude : 160 lbs (ou environ 1½ sac).

Sulfate d'ammoniaque: 280 lbs (ou environ 2 sacs).

Superphosphate : 1200 lbs (ou environ 9½ sacs).

Sulfate de potasse : 360 lbs (ou environ 2 sacs).

Ce mélange d'une tonne, dont la formule est 4-12-9, sera employé à raison de 600 à 800 lbs à l'acre pour les petits tabacs, et de 800 à 1000 lbs pour les grands tabacs à pipe, en complément d'une fumure de 10 tonnes de fumier.

Ce n'est pas tout de choisir l'engrais approprié pour la culture du tabac; il faut ensuite en faire l'achat. Achetez en coopération: vous épargnez ainsi sur les frais de transport et de manipulation. Cela vous permettra en même temps de profiter de l'octroi accordé par le Ministère d'Agriculture de Québec, à ceux qui font en commun l'achat d'au moins quinze (15) tonnes d'engrais chimiques. Sur une tonne d'engrais 5-8-13 pour tabacs à cigares, l'économie ainsi réalisée serait de \$2.88. Adressez-vous à votre agronome pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Donc concertez-vous et donnez votre commande dès maintenant afin de ne pas vous exposer aux retards de livraison bien compréhensibles qui surviennent au cours du printemps.

Geo.-E. TURCOTTE,

Inspecteur en Tabac.

Station Expérimentale,
L'Assomption

Essais d'ensilage dans les Indes

Les résultats d'une expérience conduite par le Ministère impérial de l'Agriculture, de Bangalore, Indes, ont fait voir que les vaches qui recevaient 17.2 livres d'ensilage par tête et par jour avec autant de paille de rafi qu'elles en désiraient et du grain en proportion du rendement du lait, ont produit autant de lait que les vaches qui recevaient 29.2 livres d'ensilage par tête et par jour. Comme les vaches du premier groupe consommaient plus de paille, la quantité totale de fourrages consommée était approximativement la même dans les deux cas. Les résultats favorables obtenus ont été attribués à l'emploi de fourrages hachés. Le rafi est une céréale de l'Inde dont la graine est utilisée

La J.A.C. de Ville-Marie

Nous avons ici un Cercle; la "J.A.C." de Ville-Marie. C'est de Témiscamingue, qui est très actif. Nos soixante et quelques membres, qui sont tous des jeunes gens très sérieux, fréquentent régulièrement des cours abrégés d'agriculture, que notre dévoué agronome, M. L.-J. Bégin, veut bien nous donner. Tous ont compris, qu'ils avaient là une occasion unique de se renseigner sur les questions générales concernant les méthodes les plus efficaces en même temps que les plus récentes, qu'un bon cultivateur doit employer.

Tous les mercredis, nous nous réunissons à la salle ordinaire de nos assemblées. En outre les conférences de M. l'Agronome, nous avons aussi des allocutions par les membres, des discussions concernant l'organisation de notre cercle, etc.

Voici, un résumé de la conférence sur l'Horticulture, préparé par un élève, M. Sébastien Lebel, et donné par lui, sous forme de conférence, mercredi dernier.

M. Le Président, M. l'Agronome, Mes Chers Amis,

J'aurais souhaité que le choix de nos Directeurs pour le choix du conférencier appelé à résumer la conférence sur l'Horticulture, tombât sur un autre. Il ne manquait pas dans l'assemblée de mercredi dernier, d'orateurs mieux qualifiés. J'ai accepté, pour faire ma part comme tout le monde.

M. Bégin nous a tout d'abord parlé de l'abondance de nos marchés pour les légumes, et des avantages qu'il y aurait, pour cette raison, à nous organiser, en vue de rencontrer les demandes de ceux-ci. Bien que mes observations personnelles soient peu de choses à l'appui de ce que nous a dit M. l'Agronome, à ce sujet, je me permets de vous dire, que j'ai constaté l'automne dernier, à Rouyn, où je prenais intérêt à observer les achats de chaque semaine d'un marchand de tomates, ce qui représente 2500 à 3000 lbs de tomates, et cela pour un seul marchand. Ceci prouve que nous aurions là un excellent marché; mais comme nous le disait M. Bégin, il nous faut nous organiser pour alimenter les marchés douze mois par année. Qui doit mettre ce mouvement en marche? Je crois que cette tâche revient à notre Cercle, à l'esprit d'initiative de nos directeurs, qui sauront s'entendre avec l'U.C.C., pour nous donner une organisation profitable.

Importance des légumes comme aliments... Ils contiennent des sels minéraux qui servent à débarrasser l'appareil digestif, et des vitamines qui ont pour effet de chasser les poisons que la viande y a laissés dans le sang, sous forme d'acides.

pour l'alimentation en Orient, quoique la farine provenant de cette graine soit un peu amère.

Emplacement du jardin... Près de la maison, exposé à l'est ou au sud de préférence, de manière à recevoir le plus de soleil possible.

Engrais... On ne doit y employer que des fumiers pourris, fonds de mûlons, par exemple. Pour faire pourrir le fumier, on doit le placer par lits, de manière à en faire un tas bien fait. Chaque couche doit être foulée, et arrosée abondamment.

Préparation du terrain... Labourer profondément, afin de former un bon "réservoir", où la chaleur, l'humidité et l'air, pourront pénétrer, puis fournir à la plante la nourriture dont elle a besoin pour se développer; herser en tous sens, jusqu'à ce que la terre soit bien meuble. Le jardin doit subir une rotation, comme tous les autres champs de la ferme, pour trois raisons principales: obtenir un plus gros rendement, réduire les pertes causées par les insectes qui ne s'attaquent pas indifféremment à toutes les plantes du jardin, diminuer les ravages causés par les maladies. Il faut encore semer quand la terre est prête, et ne pas attendre "la lune", laquelle n'a aucune influence sur les semences.

Couches... La plupart de nos légumes étant des plantes tropicales, et demandant pour cela un climat, en général, plus long que le nôtre, la nécessité de "partir" les plants dans des couches, s'impose. Elles doivent être faites avec du fumier de cheval frais et bien conservé. On conserve celui-ci, en le disposant le long d'un mur, ou encore, en le disposant par couches séparées avec du bois que l'on croise, ce qui a pour effet de permettre à l'air d'y pénétrer, et d'empêcher le fumier de chauffer.

Montage des couches... Le côté du fumier doit dépasser de deux pieds, la largeur des coffres. On place le fumier par couches d'un pied à la fois; on foule et arrose un peu chaque couche de fumier. Il faut avoir soin de ne pas trop arroser, ce qui aurait pour effet de faire pourrir le fumier, au lieu de le faire chauffer. L'épaisseur de fumier varie, suivant le temps où l'on fait les couches: au mois de mars, de bonne heure, 2½ pds plus tard, 2 pds, en avril 1½ pds, et ainsi de suite.

Quand le fumier est à la hauteur désirée, on y place les coffres, dans lesquels on place encore une petite couche de fumier que l'on foule avant d'ajouter le terreau. L'épaisseur de celui-ci varie de 4 à 6 pouces. On ferme les coffres à l'aide de chassiss ou de toiles, selon la saison, et l'on sème quand la température au dedans de la couche a atteint de 75° à 80°, ce qui requiert environ 8 jours.

La pente des coffres doit être de 1 pouce par pied de largeur; on arrose le matin, avec de l'eau un peu réchauffée; on ouvre, toujours du côté nord, quand la température est trop haute, afin de maintenir une température de 65° à 70° à l'intérieur de la couche.

Les plants devront aussi être transplantés, d'abord dans des couches tièdes, puis ensuite dans des couches froides, à mesure qu'ils grandissent.

Deux ou trois heures avant la transplantation en pleine terre, on doit arroser abondamment. Il faut avoir soin de garder une bonne motte de terre avec chaque planton, et il est préférable de l'attacher à un tuteur, pour certains légumes, dont les plantons sont longs.

M. Bégin nous a aussi conseillé de faire germer les graines, 24 hrs. avant de semer, ce qui hâte la germination. Pour activer la

végétation, faire des applications de nitrate de soude. On l'applique en couverture après la plantation. Pour toutes maladies, employer la "bouillie bordelaise", 4-4-40. Insectes. Le ver gris se combat par le son empoisonné: 15 lbs de son, ¼ lb d'arséniate de plomb, 1 tasse de mélasse, eau en quantité suffisante pour faire une "boite" épaisse, que l'on dépose sur des cartons dans le jardin... La teigne: une once de sublimé corrosif dans 10 gls. d'eau, arroser en plantant, pour les oignons, déchausser un peu et arroser. Le ver à choux, 1 lb d'arséniate de plomb mélangée avec 3 ou 4 lbs de chaux, qu'on applique à la rosée. Pour les suceurs, sulfate de nicotine.

Marcel BELLARD,

Sec. de la J.A.C. de Ville-Marie.

Les amendements

"La richesse est le partage du cultivateur soigneux et vigilant".

Quand le cultivateur a enfoui dans les terres les engrais destinés à nourrir les frères tiges qui sortiront des grains qu'il se prépare à semer, a-t-il accompli toute sa tâche? J'ose dire non.

Il pourra pendant nombre d'années mettre en pratique les meilleures méthodes de culture qu'on lui aura enseignées, dépenser beaucoup d'argent pour se procurer une excellente semence, suivre un assoulement raisonné et néanmoins éprouver de nombreuses pertes.

Connaitre la qualité du sol qu'il cultive pour s'efforcer de l'améliorer à chaque nouvelle saison, voilà ce qu'il lui reste à faire.

Les conseils de gens expérimentés, l'observation, l'étude d'un bon traité d'agriculture, lui fourniront les renseignements voulus. Sachant que les matières minérales dont se compose le sol, sont le sable et l'argile auxquels se joignent les débris organiques en décomposition appelés humus, il jugera ce qui manque à sa terre et par conséquent, ce qu'il doit lui fournir pour la compléter. Cette opération s'appelle amender le sol.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas toujours facile de se procurer du sable ou de l'argile. C'est vrai, et dans certaines localités, le transport devient coûteux. Il y a cependant d'autres éléments indispensables qu'on devra toujours fournir à la terre pour obtenir de bons résultats; ce sont les amendements calcaires: pierre à chaux moulue, marnes, chaux vive ou éteinte.

"A quoi bon!" dira quelqu'un: j'achète des engrais chimiques et j'ai du bon fumier de ferme et ça pousse bien chez nous."

Eh bien! lui répondrai-je, que diriez-vous, monsieur, si votre femme vous servait à dîner, l'eau et les pois qui auraient séjourné toute la matinée dans la marmite sur un poêle sans feu? Voilà bien ce que vous faites vous-même quand vous servez à vos plantes des aliments qu'elles ne peuvent pas assimiler faute de préparation. Les amendements que je viens de nommer font la cuisine des végétaux qui ne peuvent pas se nourrir de certains aliments à cause de la nature du sol qui les renferme. C'est ainsi qu'une bonne quantité de fertilisants reste inutilisée.

Je définirai donc les amendements: des substances que l'on ajoute au sol pour mettre à la disposition des plantes les principes nutritifs qui seraient assimilables. Ils diffèrent des engrais qui sont la nourriture des végétaux.

Cultivateurs intelligents, si vous amendez parfaitement vos terres, les résultats vous surprendront. Et vous aurez bien mérité de la Patrie, car, dit le Maréchal Bugeaud: "Améliorer l'agriculture, c'est une gloire qui vaut toutes les autres."

IRENE DUFOUR,

S.-ULRIC (Matane).

Tième année.

Couvent du S.-Rosaire.

Notes

Pendant les 44 premières semaines de 1933, les expéditions de bestiaux de l'Ouest à l'Est du Canada se décomposaient ainsi: 74,154 bovins; 3,108 veaux; 245,306 porcs et 44,666 moutons.

Nul autre qu'un inspecteur dûment désigné pour cela ne peut appliquer une marque du gouvernement sur un paquet qui contient des volailles habillées. — Loi concernant l'Industrie Animale.

Les ventes de bœuf marqué sur toute l'étendue du Canada pendant le mois d'octobre se sont chiffrées par 2,310,955 livres.

La plus grande partie de la récolte de graine de mil dans la Colombie-Britannique a déjà été achetée par des marchands de gros.

On compte que les pommes Ribstons et Reinettes se vendront bien à l'époque de Noël au Royaume-Uni; quant aux variétés d'hiver on fera bien d'en restreindre les expéditions pour qu'il n'en reste pas à vendre sur le marché de janvier. — Division fédérale des Fruits.

Les acchenilles des serres comptent, parmi les fléaux les plus nuisibles que le fleuriste soit appelé à combattre.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



UN sirop de table pur,
nutritif et bon marché.
Les enfants en adorent
le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL



Le marché de la dernière heure



Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 5 mars 1934

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Prix obtenus par la "Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée".

Porcs de choix,	
180 à 220 lbs	10.00
Prime de 1.00 par tête	
Porcs à bacon,	
160 à 230 lbs	10.00
Porcs de boucherie,	
160 à 240 lbs	10.00
Porcs légers,	
160 et moins	10.00
Coupe de 25 à 50c par 100 lbs	
240 à 270 lbs	10.00
Coupe de 1/2c la lb	
Porcs extra lourds,	
270 et plus	10.00
Coupe de 1c la lb	
Truies	7.00 à 8.25
BOUVILLONS	
la livre	
Choix	.053/4 à .06
Bon	.05 à .051/2
Moyen	.04 à .043/4
Commun	.03 à .031/2
Commun (léger)	.021/4 à .023/4
VACHES	
la livre	
Choix	.033/4 à .04
Bon	.031/4 à .031/2
Moyen	.03 à .031/4
Commun	.02 à .021/2
Très commun	.011/2 à .013/4
TAURES	
la livre	
Choix	.04 à .041/2
Bon	.023/4 à .033/4
Moyen	.021/4 à .021/2
Commun	.02 à .021/4
TAUREAUX	
la livre	
Choix	.03 à .031/2
Bon	.023/4 à .03
Moyen	.021/4 à .021/2
Commun	.013/4 à .02
VEAUX DE LAIT	
la livre	
Bon	.063/4 à .07
Moyen	.06 à .061/2
Commun	.041/2 à .05
VEAUX DE CHAMPS	
Bon	.021/4 à .021/2
Commun	1.85 à 2.00
AGNEAUX	
Mon	.063/4 à .07
Moyen	.053/4 à .061/4
Commun	.05 à .051/2
MOUTONS	
la livre	
Bon	.031/2 à .04
Commun	.013/4 à .021/2

Animaux abattus

PORCS	
la livre	
Porc frais No 1, 90 à 140 lbs	12
Porc frais No 2, 140 à 175 lbs	11
Porc frais No 3, 175 à 225 lbs	10
VEAUX	
la livre	
Bons	.10
Moyens	.09
Commun	.07

VOLAILLES ABATTUES

Semaine du 26 février au 3 mars

POULETS

Select A 6 lbs et plus	.21c.
A 5 à 6 lbs	.20c.
B 6 lbs et plus	.19c.
B 5 à 6 lbs	.18c.
C 5 lbs et plus	.15c.
C 4 à 5 lbs	.14c.

POULES

Select A 5 lbs et plus	.15c.
B 5 lbs et plus	.13c.

DINDES

Select A	.19c.
B	.17c.
C	.14c.

VOS VENTES

OEUFs

Semaine du 26 février au 3 mars

A frais large	.40
A frais medium	.38
A frais poulette	.36
B	.30
C	.28
MIEL BLANC	
la livre	
Chaudière de 5 lbs	.09
Chaudière de 30 lbs	.081/2
POIS	
le minot	
Canadiens	1.65
FEVES	
le minot	
Canadiennes	1.20
FOIN	
au char, la tonne	
(f.a.b.) Montréal	
De Trèfle	15.00
De Mil	16.00
PAILLE	
au char, la tonne	
De blé, d'avoine	7.00
PATATES BLANCHES	
rendues à Montréal,	
80 livres sacs inclus	
Québec No 1	0.95

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

au char, en sacs

Première patente	2.40
Deuxième patente	2.10
Forte à boulanger	2.05
Farine pâtisserie	2.10
SEL	
le sac	
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	.95
En pierre (sac de 100 lbs)	1.25
ALIMENTS A BETAAIL	
la tonne	
Son	25.25
Gru rouge	26.25
Middling	30.25
Farine de viande cuvée	
(65 pour cent)	59.00
Ecaillés d'huîtres	17.00
Gravier	14.00
Farine fourragère	29.00
Gluten	29.00
le minot	
Blé à engrais No 5	.76
Avoine alimentation	.43
Orge can. Ouest No 3	.52
Mais Argentin	.74
Sarrasin, le 100 lbs	1.30
GRAIN MOULU	
le sac de 98 lbs	
Blé d'Inde moulu	1.55
Blé d'Inde cassé	1.55
TOURTEAUX	
la tonne	
De lin	33.00
De coton	33.00
Drèches de brasserie	26.00
Drèches de distillerie	26.00

Note

Pendant la semaine finissant le 4 janvier inclusivement, les expéditions d'animaux en vie de l'Ouest à l'Est du Canada comprenaient 1,037 boeufs et 2,960 porcs. Il ne s'est pas expédié de moutons.

PRIX DU BEURRE

Semaine du 28 février
Beurre pasteurisé
28 - 7/8c. la lb.
N.B. En cas de réclamation, prière de mentionner le numéro d'enregistrement.

Marché des bestiaux

ARRIVAGES

à la Pointe S.-Charles,
Lundi le 5 mars 1934
Bétail, 575; veaux, 738;
porcs, 2022; moutons, 27.

BETAIL

Les arrivages plus légers ont permis aux prix de monter quelque peu dans la plupart des cas. Les bons bouillons rapportaient de 5.50 à 6.00, avec quelques ventes à 6.25; les sujets moyens allaient de 4.75 à 5.25 et les communs aux alentours de 3.00 et 3.50. Les vaches se vendaient de 2.50 à 4.00; celles qui étaient destinées à la mise en conserve de 1.50 à 2.50. Les taures rapportaient de 2.50 à 4.50 et même 5.00. Les taureaux se vendaient de 2.00 à 3.00, avec quelques sujets à 4.00.

VEAUX

Les prix des veaux ont été depuis quelques semaines, plus haut que ne le permettaient les prix payés pour les autres viandes, en sorte que bien que les arrivages étaient faibles ce matin il fut impossible d'empêcher une baisse d'à peu près un demi-sou la livre. Les meilleurs sujets de lait rapportaient 7.25 et les moins bons de 4.00 à 4.50. Les veaux de champs allaient de 2.00 à 2.50. Nous devons nous attendre à de nouvelles baisses au cours des quelques semaines à suivre.

MOUTONS — AGNEAUX

Il n'y avait que quelques têtes en vente. Les bons moutons se payaient 4.00 et les communs aussi bas que 2.00. Les agneaux se vendaient la plupart à 7.00 lorsqu'ils avaient un peu de qualité et de graisse. Les agneaux du printemps ne sont pas encore recherchés mais ils le seront tout prochainement. Il ne faudra pas oublier que leur poids devra être au moins 35 livres, 40 livres préférablement.

PORCS

A l'ouverture du marché ce matin, l'impression générale semblait indiquer que nous pourrions avoir une baisse. Les vendeurs ont cependant tenu leur bout malgré les rapports plus ou moins favorables qui nous venaient de l'Ouest et les ventes ont pu être faites à 10.00 par 100 livres. Nous nous demandons cependant s'il sera possible de maintenir ce prix pour la balance de la semaine, car l'Ouest offre des porcs à des prix inférieurs à ceux que l'on demandait la semaine dernière. Les sujets de choix bénéficiaient de la prime de \$1.00 par tête; les sujets de boucherie se vendaient encore au prix des bacs; les légers devaient prendre une coupe allant d'un quart à un demi-sou la livre; les lourds subissaient la coupe ordinaire d'un demi-sou et les très lourds une coupe d'un sou la livre. Les truies se vendaient bien et rapportaient de 7.00 à 8.25.

P.S. — Les prix nous sont fournis gracieusement par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

SERVICE DES ENGRAIS CHIMIQUES

LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C. LTEE offre à sa nombreuse clientèle les engrais chimiques simples et composés aux prix et conditions ci-dessous énoncés :

PRIX ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

	En sacs de	Prix au comptant
SUPERPHOSPHATE 16% Acide Phosphorique	125 lvs	\$15.50
SUPERPHOSPHATE 20% Acide Phosphorique	125 lvs	\$18.00
MURIATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)	200 lvs	\$49.50
SULFATE DE POTASSE 48% Potasse (K2O)	200 lvs	\$56.00
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% Azote	200 lvs	\$34.50
NITRATE DE SOUDE 15% Azote	100 lvs	\$46.50
PHOSPHATE THOMAS 16% Citric	200 lvs	\$20.50

x Nous tenons à attirer tout spécialement votre attention sur la haute qualité du Superphosphate qui contient 20% d'acide phosphorique et nous sollicitons une commande d'essai.

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES

Azote Soluble dans l'eau	Acide Phosphorique	Potasse (K2O)	En sacs	Prix au comptant
0%	10%	10%	125 lvs	\$25.50
2%	8%	4%	125 lvs	\$21.00
2%	12%	6%	125 lvs	\$25.00
2%	12%	10%	125 lvs	\$29.00
4%	8%	10%	125 lvs	\$28.00
x 5%	8%	7%	125 lvs	\$29.50
6%	8%	10%	125 lvs	\$31.50
12%	5%	7%	125 lvs	\$35.50

ENGRAIS CHIMIQUES CONCENTRES

4%	24%	12%	125 lvs	\$48.00
8%	16%	20%	125 lvs	\$52.00

x Spécial pour Tabac avec Sulphate de Potasse.

Prix F.A.B. Québec, Lévis, Beloeil et Montréal pour char complet de 20 tonnes avec escompte de 5% au comptant.

CONDITIONS

10. Grouper les commandes afin de profiter des meilleures conditions de transport.
20. Indiquer la date de livraison sur chaque commande. Il est accordé sur les prix ci-dessus, un escompte de 25 cents par tonne pour livraison avant le 28 février 1934.
30. Indiquer le nom de la banque sur laquelle on doit tirer traite, ainsi que l'adresse postale du consignataire.
40. Le Ministère de l'Agriculture remboursera 1/4 c. pour chaque livre d'azote soluble dans l'eau, 1/2 c. par livre d'acide phosphorique assimilable; 1/2 c. pour chaque livre de potasse soluble dans l'eau; à tout acheteur cultivateur qui se sera procuré des engrais chimiques pour les appliquer sur sa ferme. La quantité de 15 tonnes achetée individuellement ou en groupe est exigée pour profiter de cet octroi.
50. Les prix ci-dessus sont pour vente au comptant et donnent droit à un escompte spécial de 5% par char complet; un crédit de dix jours est consenti aux Syndicats de l'U.C.C. pour permettre la perception.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS ECRIRE AU

SECRETARIAT GENERAL DE L'U.C.C.

5505 Blvd. Saint-Laurent, MONTREAL.

GRAINES DE SEMENCE

TREFLE ET MIL

Mil No 1	—	—	—	—	—	11.25
Mil No 2 (pureté 1)	—	—	—	—	—	10.50
Trèfle rouge canadien No 1	—	—	—	—	—	16.50
Grand trèfle rouge canadien No 1	—	—	—	—	—	19.00
Trèfle Alsike canadien No 1	—	—	—	—	—	16.25

Ces prix s'entendent FOB Montréal

Tél. Harbours 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains lousés — chars assortis

Demandez les produits CARONA

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

SERTISSEUSES

Procurez-vous la sertisseuse "Canada" le dernier mot du perfectionnement, fonctionne sur coussinets à billes. Satisfaction garantie ou argent remis. Ecrivez pour détails.

O. FOURNIER, Industriel,
S.-Charles, Co. Bellechasse,
P.Q.

GRATIS

Montre pour dames ou messieurs, ustensiles d'aluminium, chemise kaki et de toilette, robe, soie, coupons de broadcloth et de coton, rideaux, crêtonne, et plusieurs beaux cadeaux seront donnés à ceux qui vendront 50, 100 ou 150 paquets de nos graines de jardin à .07 le paquet. Demandez notre catalogue et 50 paquets.

L'UNION DES JARDINIERS ENREG.
No 1 Rue Victoria
Lévis, Que.

Pour poussins d'un jour, demandez prix, garantis, conditions, on répondra promptement avec tous les renseignements voulus.

S'adresser à la Coopérative Avicole S.-Anselme.

J.-E. LAVALLEE, sec.

GRATIS

Primes. — Musique à bouche, canif et autres cadeaux pour la vente de 20 boîtes — annonce à 5c chacune, de notre merveilleux composé, "Onguent Camprex", contre hémorroïdes, enflures, eczéma.

La Camprex Campagna Fabrique
8.-Paul de Chester, P. Qué.

TRACTEUR — Caterpillar — 15 et charrette Cackshutt no 8 pour tracteur. Les deux ont servi à labourer 60 arpents. S'adresser: Joseph Plante, S.-Agnès de Dundee, P.Q.

Se sent maintenant tout différent.

M. John Durovek de Port Robinson, Ont., écrit: "J'ai le plaisir de vous informer que je me porte bien depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre. Je n'avais pas d'appétit et, de temps à autres, je ressentais des douleurs dans l'estomac; parfois, j'avais des accès de fièvre et des périodes d'étourdissements. Ne pouvant que très peu manger je devins si faible que tout travail dur me fut impossible. Je me sens maintenant tout différent." Les résultats remarquables obtenus par l'usage de cette excellente préparation de plantes sont dus à son action sur le procédé de digestion et d'élimination; elle stimule les fonctions de l'estomac, aide la digestion, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Le Novoro du Dr Pierre est seulement vendu par des agents locaux. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, le Dr Peter Fahrney & Sons Co., vous enverra une bouteille d'essai en port payé pour un dollar.

Livré exempt de douane au Canada.

A VENDRE une boulangerie avec accessoires et logement. Pour informations et détails, s'adresser à M. Alphonse Gaudet, sec. de l'U.C.C., Bearn (Témiscamingue).

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

A VENDRE

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Camille (Wolfe) offre en vente à bas prix une voiture à 2 sièges, presque neuve.

Lionel RAMIER, sec.

Graine de trèfle, graine de mil à vendre, prix raisonnable priez de s'adresser à:

François BRASSEUR,
Secrétaire du Cercle de l'U.C.C.
Rigaud, P.Q.

Le Syndicat de Montauban, (Portneuf), demande à acheter un char de foin de luzerne. Prière de communiquer avec Geo. Bertrand, sec.-gérant.

Le Syndicat des Eleveurs de S.-Simon de Bagot offre en vente de bons reproducteurs bovins, mâles et femelles de tout âge, enregistrés et accrédités, dans les races suivantes: Canadiens, Ayrshire, Holstein, Jersey. La plupart de ces animaux sont inscrits au Livre d'Or et les mâles sont à l'enregistrement supérieur Classe "A.A." et Classe "A".

Race ovine — Oxford Down, Cheviot, Hampshire.

Race porcine — Yorkshire, Tamworth, Berkshire.

M. Donat RIVARD, sec.-gér.
Le Syndicat des Eleveurs de S.-Simon (Bagot).

Le Syndicat Coopératif de l'U.C.C. de S.-Elie d'Orford a besoin de deux chars de foin No 1 et No 2 pour livraison immédiate. S'adresser à Alphonse Bell, sec.-gérant du Syndicat Coopératif, S.-Elie d'Orford, Sherbrooke.

Le Cercle de l'U.C.C. de S.-Gervais (Bellechasse) a à vendre un taureau Ayrshire enregistré, classé A.A., accrédité, âgé de cinq ans, dompté et bien doux. Prix \$75.00. Joseph Lacasse, sec.

A SOUFFERT DEUX ANS MIEUX EN UN JOUR

Miraculeuse est l'histoire de F. Tolson de Pittsburg, qui fut malade durant les six derniers mois de l'année 1931, et qui fut guéri par le Novoro du Dr Pierre. Frank a maintenant 41 ans et est le père de six enfants. Sa maladie affectait alors un bon nombre de personnes. Mais si vous êtes malade vous ne pouvez travailler et ne pouvez pas vivre. Frank travaillait dans les mines, "West Virginia" lorsqu'il tomba malade et s'en fut chez son frère qui en prit soin ainsi que sa famille. On dit qu'il était sur son lit de mort lorsqu'un voisin découvrit tous les symptômes du ver solitaire sur lui, que cette femme eût elle-même durant longtemps. Frank fut traité par plusieurs docteurs et spécialistes, qui constataient qu'il souffrait du cœur, des reins, du foie, de la vessie, et de cent autres maladies. Mais il alla cette vieille dame pour découvrir ses douleurs. Comme dernier ressort on obtint un bon remède contre le ver solitaire, et le même jour où il le prit il s'aperçut qu'il ne souffrait plus. Aujourd'hui, deux semaines après il gagne 31 livres, et dans une semaine ou à peu près, il recommencera à travailler. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent sont traités pour plusieurs autres maladies, lorsque leur embarras est ce monstre, le ver solitaire. Un signe certain est le passage de quelques parcelles du parasite.

Signes probables sont la perte de l'appétit avec désir de manger, langue épaisse, brûlement du cœur, douleurs dans le dos, les membres et les jambes, étourdissements, maux de tête, fatigue avec l'estomac vide, amaigrissement, cernes sous les yeux, l'estomac barrait jour, nuits, à différents intervalles des sensations d'un animal rampant de l'estomac aux intestins sont perceptibles. Encore l'on sent comme si quelque chose remuait vers la gorge. Le patient a la peau jaune, maigrît, a mauvaise haleine, crache continuellement, sans aucune ambition, désire ne pas travailler et est toujours fatigué. L'émulsion est reconnue pour avoir été causée par le monstre, qui quelquefois atteint une longueur de 50 pieds.

Lorsque l'animal rampe dans les voies respiratoires, il peut étouffer sa victime. Débarrassez-vous de ce monstre immédiatement avant qu'il s'empare de votre vie sans s'y rendre compte. Envoyez \$5.50 pour un traitement de LAXTAN si vous voulez vous débarrasser de cet horrible parasite. LAXTAN est inoffensif même si vous n'êtes pas atteint. Vendez seulement par: Laboratoires U.S. 1853 U.S. Bldg., Box 2066, Hollywood, California. N'est pas vendu dans les pharmacies. Mentionnez l'âge et le sexe. LAXTAN est fait spécialement pour vous et ne peut être envoyé C.O.D. L'argent doit donc accompagner la commande. Ajoutez .25 cents extra si vous voulez faire assurer le paquet. Garanti. (Découpez cette annonce et mettez-la de côté, elle pourrait vous être très utile un jour. Montrez-la à quelqu'un de vos amis malades et il pourrait peut-être vous remercier de l'avoir aidé à s'en débarrasser.)

Les caisses populaires...

(Suite de la page 346)

sur ce sujet. La législature provinciale elle-même déclarait au cours de la session de 1932 que ces "Caisses depuis leur fondation ont démontré leur utilité générale" et plus encore leur occultaient pour une période de 10 années un crédit annuel de \$20,000, afin de promouvoir ce mouvement salutaire, cette oeuvre éminemment sociale et remarquable.

Dans ce que nous avons dit précédemment, nous croyons avoir prouvé suffisamment la nécessité et l'urgence de l'établissement des Caisses Populaires. Cette nécessité est démontrée par l'utilité et le rôle primordial de l'agriculture dans la vie économique, par le besoin sans cesse croissant de collaboration et de coopération des forces vives de la société, par l'avantage qu'il résulterait à posséder une industrie décentralisée, ou à caractère local. De plus, l'interdépendance des classes agricoles et ouvrières, l'insuffisance du système bancaire actuel et le procédé d'unification et de rendement supérieur des efforts oblige les classes mentionnées plus haut à créer semblable organisme afin de se libérer du joug qui actuellement pèse sur leurs épaules. Finalement, afin de procéder à une plus équitable répartition des richesses, aspiration légitime des classes laborieuses et agricoles, ces individus doivent eux-mêmes procéder à une augmentation de leurs épargnes quotidiennes afin de pouvoir par là même augmenter le chiffre d'affaires des Caisses Paroissiales de leurs centres respectifs et par ce fait augmenter leurs revenus personnels comme sociétaires ou actionnaires.

Cette même nécessité a été reconnue il y a déjà longtemps par notre vénéré Cardinal Bégin qui disait en 1910: "Ces Caisses offrent plusieurs grands avantages, entre autres d'accoutumer nos jeunes gens à l'économie, de les soustraire aux dangers de l'intempérance et du luxe, et de leur fournir, en cas de besoin, de crédit, l'argent nécessaire pour payer une dette, acheter une maison, se procurer des instruments aratoires." Et c'est le fondateur lui-même de ces caisses, M. le Commandeur Desjardins qui déclarait que la Caisse "garde sur place les fonds accumulés, les met d'abord et avant tout au service des ouvriers, surtout au service des cultivateurs; elle crée le fameux crédit agricole si nécessaire et si fécond pour la première de nos industries nationales. Voulez-vous un autre témoignage? Voici celui du président général de l'U. C. C.: "C'est en organisant solidement nos caisses populaires que nous mettrons ces capitaux au service de l'agriculture. La caisse favorise l'épar-

GRATIS — un magnifique thermomètre, fini argent pour couveuse, avec chaque demande pour notre catalogue. Pour éclosion hâtive et croissance rapide achetez les poussins "SUPER SIZE" Hogarth d'oeufs extra gros. Prix raisonnables. Sept races. Troupeau et couvoir approuvés par le Gouvernement. Avant de commander vos poussins cette année procurez-vous les faits à propos des Hogarth "SUPER SIZE". Demandez notre catalogue et le thermomètre à couveuse gratis. Hogarth Baby Chick Hatchery, Boite 35, Exeter, Ontario.

Les engrais "ALBATROS" chimiques

Superphosphate et engrais chimiques de toute nature



Engrais chimiques composés

Une fois employés vous ne vous en passerez plus

Livraison immédiate effectuée de nos entrepôts à

QUEBEC, LEVIS, MONTREAL

Analyses garanties

Sacs forts, résistants

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED

Fournisseurs officiels du Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée

71 rue Saint-Pierre,

Québec

Usine: S.-Jean, N. B., et Québec, P. Q.

Production annuelle: 60,000 tonnes.

gne, concentre les économies des rentiers et des exploitants qui ont des surplus, pour mettre ces capitaux à la disposition des agriculteurs honnêtes travailleurs et désireux d'améliorer leur situation". Dans son programme de restauration sociale, l'Ecole Sociale Populaire insiste sur la fondation des caisses populaires et en fait un article important de sa louangeable campagne. Afin de ne pas vous ennuier avec ces citations, je m'arrête ici, mais soyez assurés que cette liste pourrait s'allonger des témoignages de nombre de sociologues, économistes, et directeurs de caisses. Qu'il me suffise d'ajouter ici que la crise que nous traversons actuellement tout aussi bien que le marasme dont souffre actuellement l'agriculture commandent de manière impérieuse une action immédiate et directe. A cette fin, nous sommes positifs que la création d'une caisse populaire ici comme ailleurs serait un premier pas vers notre recouvrement et notre politique d'assainissement.

Mais me direz-vous, n'y a-t-il pas des avantages plus directs à la fondation de ces caisses. Ces avantages, je le dis, ils sont nombreux, au point de vue paroissial d'abord, les caisses permettent le rayonnement et la diffusion des autres organisations locales, sociales ou économiques, en leur fournissant des informations ou conseils de nature à les aider dans l'adoption de certaines politiques, en assistant ces mêmes organisations et en collaborant dans tout mouvement susceptible de contribuer au bien-être et à l'amélioration du bien-être local. Souvent, elles prêtent aux fabriques. Brevement, elles secondent et groupent les efforts individuels des membres sociétaires, elles sont le prolongement de la paroisse et en complètent les organes.

Au point de vue social, les Caisses dirigent l'épargne, la centralisent et diffusent le crédit aux membres sociétaires. Depuis longtemps, la classe agri-

cole de notre province réclame un crédit agricole adapté à ses conditions. Il y a assez d'argent dans nos campagnes pour satisfaire aux besoins de ce crédit. Ce qui manque c'est l'organisation. Ce qui de plus ajoute au crédit de ces caisses, et ce pour quoi les caisses méritent notre encouragement, c'est la part active qu'elles jouent dans la diffusion et l'adoption des principes de l'Action Sociale Catholique. Finalement et peut-être le principal avantage du système de la coopération de crédit, tel que le dit M. Poirier, "c'est d'aider sans humilier". La caisse "enrichit sans injustice et sans remords."

Si d'autre part nous envisageons le point de vue individuel, nous nous rendons compte fort rapidement qu'aucune autre association ne peut promouvoir et encourager l'épargne au même degré. Mais là ne s'arrête pas le travail de la caisse, car celle-là a pour but d'aider le sociétaire dans les circonstances difficiles, tout comme en effectuant ses prêts elle cherche à leur donner l'utilisation la plus utile et la plus rémunératrice. De cela il ne peut rien découler de plus avantageux qu'une production plus ordonnée et par conséquent plus rémunératrice.

Il est en outre deux avantages que je désire souligner tout particulièrement: La Caisse en permettant le remboursement de ses prêts par versements minimes réduit de près de moitié l'intérêt payé par l'emprunteur. Lorsqu'un individu emprunte d'une banque ou d'un rentier quelconque, il est presque toujours forcé d'effectuer le remboursement par montants assez considérables tels que \$100, \$200 ou \$1,000. Au contraire la Caisse en acceptant le remboursement du prêt par versements hebdomadaires aussi minimes qu'un dollar, peut diminuer de moitié et même plus le taux de l'intérêt. Ainsi un prêt de \$100 à 8% pour un an ne coûtera que \$4. à l'emprunteur si ce dernier effectue

(Suite à la page 352)

LE JARDIN POTAGER

Par M. l'abbé J.-A. Lemonde

LA PROTECTION. Les légumes ont deux ennemis à combattre :

- 1 — Les maladies,
- 2 — Les insectes nuisibles.

Les maladies viennent : —

- 1 — De la mauvaise qualité de la graine semée ;
- 2 — Du défaut de soins dans la culture ;
- 3 — De l'humidité du climat ;
- 4 — Du manque de chaux dans la terre.

Il faut donc les prévenir, (car les plantes malades ne guérissent pas) en employant des graines de semence de tout premier choix, en entretenant les cultures bien propres, en faisant des arrosages avec de la bouillie Bordelaise ou en saupoudrant. Il y a deux moyens à prendre, à savoir : — Les moyens préventifs et les moyens actifs.

	rotation
Culturaux	culture intensive
	semis hâtifs
Préventifs	entourer les plantes de bandes de papier
Défensifs	employer de l'acide phénique
	employer de la chaux
Actifs	Ramasser à la main les insectes
	Appliquer des substances vénéneuses.

Les insectes se divisent en trois classes, à savoir : —

LES BROYEURS qui lèchent ou mangent les tiges, telles que les chenilles, les barbeaux et les sauterelles; ils se détruisent par des arrosages ou des saupoudrages avec des produits empoisonnés, comme le vert de Paris, l'arséniate de chaux ou de plomb.

LES SUCCEURS qui prennent leur nourriture à l'intérieur des feuilles ou des tiges; ce sont les punaises, les pucerons, les kermes, les moustiques, etc.; il n'y a qu'un moyen de les détruire, c'est de les asphyxier avec de la nicotine ou de la chaux nicotinée, du pétrole ou du savon d'huile de baleine.

LES RONGEURS qui pénètrent à l'intérieur des légumes-fruits ou des plantes racines et s'y creusent des habitations; le seul moyen de s'en débarrasser est de les empêcher d'atteindre les plantes, soit par des ingrédients qui les éloignent par leur senteur, comme les lotions alcalines, l'émulsion de pétrole, etc. soit en entourant les plantes de papier protecteur.

LES PULVERISATIONS. il faut trois choses pour que les pulvérisations soient efficaces, à savoir : —

- 1 — Savoir préparer la bouillie Bordelaise ainsi que les autres insecticides et fongicides. Les formules nous sont données dans plusieurs bulletins publiés par le Ministère de l'Agriculture que l'on peut se procurer gratuitement.
- 2 — Savoir quand faire les arrosages, il y a un calendrier d'arrosage qui traite ce sujet.
- 3 — Savoir comment faire les arrosages.

Les fongicides sont des substances propres à détruire les microbes qui causent des maladies aux plantes cultivées; qui empêchent les maladies de se développer, mais qui ne les guérissent pas. Si l'on veut débarrasser les plantes des microbes, il faut employer les désinfectants fongicides.

Les insecticides sont des substances qui détruisent les insectes.

Préparation de la bouillie Bordelaise :

Mettez dans un récipient EN BOIS, jamais en métal, 4 lbs de chaux et 20 gallons d'eau; dans un autre récipient, également EN BOIS, 4 lbs de sulfate de cuivre et 20 gallons d'eau.

Faites dissoudre les deux préparations séparément. Vous pouvez les conserver longtemps pourvu que vous ne les mélangiez pas.

Au moment de vous en servir, mêlez les deux substances en mettant moitié l'une moitié l'autre, mélangez bien et faites votre arrosage.

Les arrosages étant des remèdes préventifs, il ne faut pas attendre que les plantes soient malades pour les faire.

Pour les plantes qui sont généralement atteintes de maladies spéciales comme le céleri, les oignons, les melons etc., il vaut mieux les arroser dès les premières semaines de leur croissance et renouveler ces arrosages à époque régulière durant toute la saison; pour les plantes potagères, l'arrosage devra se faire dès l'apparition de la maladie afin d'éviter sa propagation.

Comment arroser :

Il faut diriger les jets de l'arrosoir de manière à atteindre toutes les parties de la plante et avoir une pression assez forte pour diviser le liquide en très fines gouttelettes. Certaines plantes, à feuilles lisses, comme les choux, exigent plutôt le saupoudrage, qui consiste à déposer sur les plantes une fine poussière qui produit le même effet que la bouillie Bordelaise, par exemple, le vert de Paris, la chaux nicotinée, l'arséniate de chaux, etc. Les pucerons se détruisent mieux par le saupoudrage puisqu'ils se cachent sous le revers des feuilles et échappent ainsi aux arrosages. L'on peut dire, qu'en général, presque toutes les plantes s'accoutument aux deux opérations.

Voici une liste des principaux fongicides et insecticides les plus employés et que l'on trouve facilement dans le commerce : —

Savon d'huile de baleine,	Vert de Paris,
Emulsion de pétrole,	Lotion au savon,
Carbonate de cuivre,	Bouillie souffrée,
Lotion au tabac,	Sulfure de potassium,
Elébore blanc,	Pyrethère,
Lait de chaux,	Bouillie souffrée à la soude.

CONCLUSION

Le jardin de la ferme est possible, facile, intéressant et d'un bon rapport pour la famille.

Aimons les plantes. Une plante est un être vivant fixé au sol qui ne peut s'en détacher pour chercher sa nourriture; soignons-la nous-mêmes en lui fournissant un sol bien engraisé, perméable et meuble. Dépouillons-la des mauvaises herbes qui cherchent à l'étouffer et des insectes qui la ravagent. Tenons la terre bien

Les caisses populaires...

(Suite de la page 351)

des remboursements hebdomadaires de \$2.00. En d'autres termes, au lieu de remettre \$108.00 à la Caisse, l'emprunteur ne remboursera que \$104.00 s'il commence à faire ses versements hebdomadaires à la fin de la première semaine et si ceux-ci sont réguliers.

Le deuxième avantage spécial auquel je désire attirer votre attention est celui-ci : La caisse diminue considérablement le taux de l'intérêt dans l'achat à tempérament d'un article de ferme par exemple. Ainsi si vous achetez une moissonneuse et que vous payiez par versements différés, il est facile de prouver et la chose a été prouvée à maintes reprises que l'intérêt que vous payez sur cet achat s'élève en certaines occasions jusqu'à 15 et même 20%. Si au contraire le Sociétaire, se prévalant de ses droits, contracte un prêt à court terme et paye comptant, il n'aura à payer qu'un intérêt de 4 ou 6% tel que mentionné plus haut. N'est-ce pas là un avantage réel?

Finalement, au point de vue de la classe agricole et ouvrière en général, la caisse est le nerf du mouvement coopératiste ou syndicaliste. La Caisse unifie la pensée et les efforts; elle assure une direction plus sûre; elle augmente le patrimoine des sociétaires et c'est là une nécessité à laquelle aucune personne ambitieuse ne peut maintenant se soustraire. Elle agrandit le cercle des connaissances et promet l'esprit d'initiative et d'entreprise, facteur de succès et de réussite dans l'ère de concurrence extrême et de lutte que nous traversons. Voilà qui est suffisant quant aux avantages de ces caisses. Etudions maintenant quel que peu le mécanisme de leurs opérations.

Cette étude ne peut être mieux poursuivie que par une considération des objectifs des Caisses Populaires et pour ce faire l'exposition de quelques articles puisés dans les statuts des caisses populaires est aussi explicite que toute autre argumentation; en voici l'énumération : La société a pour but de protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant les bienfaits inappréciables de l'économie et de la prévoyance par la coopération; de venir en aide aux sociétaires par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de remises partielles, mensuelles ou hebdomadaires; de féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription

meuble par des binages répétés, des arrosages fréquents et abondants.

Ayez un beau et utile jardin potager dans lequel, le soir, au retour des travaux des champs, votre mari trouvera des minutes de repos, du charme et de l'agrément.

même de la société; de répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique; d'enseigner aux sociétaires le respect de leurs engagements; de favoriser le placement sûr et de promouvoir parmi les membres l'honnêteté; de préférer un grand nombre de petits prêts à un prêt plus élevé, ou à long terme. De cette façon la caisse opère pour l'agriculteur comme pour l'ouvrier, pour le pauvre comme pour le bourgeois ou le riche.

En raison de sa nature et de ses propriétés, la caisse peut se fonder partout; elle est en effet de fondation facile puisque 12 personnes peuvent la fonder et qu'elle même vit des ou reçoit les épargnes les plus minimes, des cents jusqu'aux dollars. Sa vitalité lui est assurée par le montant infime des dépenses d'administration, les membres des conseils fournissant leurs services gratuitement, hors le gérant; en outre, une taxe additionnelle imposée aux sociétaires à l'entrée afin de les détourner, de retirer leurs parts sans absolue nécessité, et le fonds de réserve accumulé à même les profits annuels de la caisse donnent à celle-ci toute garantie de vitalité.

Ce qui est peut-être encore plus important, c'est la stabilité ou la sécurité des Caisses. Tous les sociétaires et les officiers surveillent la caisse et contribuent à son succès. Seulement les gens honnêtes pouvant en plus fournir une garantie morale sont éligibles aux prêts accordés par la caisse. L'enquête sur le crédit d'un chacun, nécessaire sur la demande du prêt, doit être secrète et des plus sérieuse.

Son oeuvre de bienfaisance s'étend à la lutte que la caisse poursuit toujours contre le luxe exagéré, l'ivrognerie, l'usure et le crédit à la consommation qui conduit forcément à l'imprévoyance et à la misère.

La caisse est aussi une institution libre existant d'abord et avant tout pour le succès et l'avantage de ses sociétaires qui tous possèdent une autonomie complète quant à leur adhésion. L'entrée est entièrement facultative, mais par ricochet, les membres seuls ont droit aux facilités offertes.

Tel que nous l'avons souligné antérieurement, l'organisation de la caisse est simple et des moins compliquée. Il ne suffit que de 12 sociétaires et d'un capital minime. Ce capital varie selon les circonstances de \$100. à plusieurs milliers de dollars, et est constitué par la souscription des sociétaires aux parts sociales lesquelles varient de \$1. à \$5. et peuvent être payées de façon

hebdomadaire ou en total. Afin de renforcer la société et d'assurer la stabilité de la caisse, une taxe d'entrée de 10 sous par part est prélevée. Cette taxe, jointe aux prélèvements annuels de 20% contingents sur les profits constitue une réserve ou patrimoine, lequel fait la force et la stabilité des caisses actuellement existantes.

Les sociétaires jouissent de tous les privilèges offerts par la caisse depuis la souscription au capital social et la facilité de déposer jusqu'au pouvoir d'emprunter et de contracter des prêts à court terme ou à moyen terme. De plus l'inspection obligatoire centralisée, tout comme le dévouement désintéressé des membres des divers conseils ou comités assurent aux sociétaires un service remarquable et une solidité exceptionnelle. Finalement, il est fort possible que sous peu le gouvernement provincial aide à la formation et la distribution du crédit agricole à long terme. C'est ainsi que le gouvernement pourrait faire des avances directes de fonds; il pourrait établir un bureau de réescompte alimenté par le Trésor, ou garantir une émission d'obligations de la Fédération des Caisses Populaires, et ceci tout à l'avantage des membres.

Au point de vue administratif, les caisses sont divisées en trois commissions bien distinctes dont les membres sont choisis parmi les plus anciens, les plus honnêtes et les plus dévoués. Les officiers des divers conseils sont élus à l'assemblée générale annuelle par tous les sociétaires présents, lesquels n'ont qu'un droit de vote, et sont rééligibles à l'expiration de leurs termes d'office qui est de 3 ans. Ces mêmes officiers sont renouvelables par tiers chaque année.

Pour autres détails voir COURS-A-DOMICILE de l'U.C.C.

ENTRE HABITANTS

LA QUESTION DU CIDRE

M. Laurent Barré, député de Rouville, a présenté en Chambre une motion très intéressante pour nos pomiculteurs. M. Barré demande que les pommes qui ne peuvent être classifiées pour la vente puissent être employées à la fabrication du cidre.

Comme le cidre est considéré comme boisson alcoolique, il est important qu'on légifère sur cette question; actuellement, il se perd une grande quantité de pommes qui ne peuvent être mises en vente et on peut ajouter qu'il s'en vend qui sont pratiquement impropres à la consommation.

Nous espérons que la demande de M. Barré sera prise en considération; tous les propriétaires de vergers y sont intéressés; le cidre fabriqué pourrait être vendu, soit par l'entremise de la Commission des Liqueurs, soit par les épiciers licenciés, et si la vente se faisait à un prix raisonnable, nul doute que les amateurs de ce breuvage deviendraient nombreux.

R.M.P.

SOMMAIRE

L'électrification rurale	337
Programme des causeries	338
Echos de cercles	340-1-3
Page féminine	342
Tribune libre	344
Journée agricole à S.-Elzéar	345
Les caisses populaires	346
Cours-à-domicile	347
Page des jeunes	348
Page du marché	350
Le jardin potager	352

Saveur insurpassable

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'